

Centre culturel d'Ittre

## LE CARNAVAL SAUVAGE VA METTRE LE FEU À ITTRE !

Nous vous invitons à participer à sa création. Rejoignez-nous pour faire la fête, préparer vos lanternes et allumer les monstres de feu !

❖ **ATELIER**  
**CRÉATION DE LANTERNES**  
UN ATELIER FAMILIAL ACCESSIBLE À TOUS



Venez construire votre lanterne, symbole du retour du Printemps, en vue de la parade du Carnaval Sauvage le 12 mars.  
Mercredi 23 février de 17h à 20h  
Samedi 26 février à 14h à 17h  
Lieu de l'atelier : Centre culturel d'Ittre (36 Rue de la Montagne, 1460 Ittre)  
Prix : 3€/pers/atelier pour couvrir les frais de matériel + Entrée gratuite au Carnaval Sauvage le 12/03/22.  
Réservation obligatoire

❖ **ATELIER**  
**CRÉATION DE GRANDS TOTEMS**  
DÉFI COLLECTIF (À PARTIR DE 13 ANS)



Construisons ensemble de grands totems à l'effigie des monstres sauvages du canal qui brûleront le soir du 12 mars, jour du Carnaval Sauvage à Ittre, et chasseront les esprits de l'hiver.  
Samedi 5 mars (de 11h à 16h)  
Dimanche 6 mars (de 13h à 18h)  
Lieu de rendez-vous : Parking près de l'Ecluse d'Ittre (Rue du Samme/Rue de l'Ancien Canal)  
Prix : GRATUIT + Entrée gratuite au Carnaval Sauvage le 12/03/22.  
Réservation obligatoire

Infos et inscriptions : Centre culturel d'Ittre  
www.ittreculture.be  
info@ittreculture.be

⇨ DÉTAILS EN PAGE 3

Centre culturel d'Ittre

## SOIRÉE CINÉMA



**Hors Normes**  
UN FILM DE Eric Toledano et Olivier Nakache

**LUNDI 28 FÉVRIER À 20H**  
ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE  
Rue Basse 11, 1460 Ittre

Séance : 5 € - Soupe bio à partir de 19h (5 €)  
Uniquement sur réservation - respect des mesures d'hygiène et de sécurité

www.ittreculture.be

⇨ DÉTAILS EN PAGE 6

# LE CARNAVAL SAUVAGE VA METTRE LE FEU À ITTRE ! TOUS AU CANAL LE 12 MARS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION !

C'est bientôt la fin de l'hiver, animaux et plantes vont bientôt sortir de leur retraite ensommeillée. Mais l'hiver hésite : va-t-il partir ou va-t-il rester encore un peu ? C'est dans cette brèche fugace qu'on peut voir sortir de terre des êtres sur-naturels et étranges, aux pouvoirs surprenants, aux instincts sauvages. C'est le temps du Carnaval !

Mais, chassés par les flammes de nos Grands Feux, les esprits de l'hiver retourneront sous terre et laisseront place à la douceur du printemps... Jusqu'à l'année prochaine !



**CARNAVAL SAUVAGE À ITTRE**  
Samedi 12 mars

# LA GRANDE FÊTE DU CARNAVAL SAUVAGE DU 12 MARS TOUT UN PROGRAMME !

Le Carnaval Sauvage, c'est un rassemblement, un moment d'émerveillement artistique, la découverte et la célébration des paysages et du patrimoine, un grand bol d'air et des bons produits ! ... Que du plaisir donc ! Retrouvons l'esprit de notre traditionnelle grande fête qui plaît tant aux petits et aux grands : de nombreuses animations, la magie du feu, l'ambiance et les bons produits, le patrimoine.

Un parcours d'à peu près 3 km, sur des sentiers et chemins éclairés à la lueur des brûlots. Avec 3 haltes aux contes et de belles histoires racontées par des conteurs professionnels sélectionnés par la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon.

## PARTICIPEZ À LA BALADE CONTÉE

### ✓ JULIEN STAUDT



Conteur bruxellois installé en Ardenne, amateur de contes satyriques, d'humour absurde et autres diableries. Il est aussi chanteur : Jazz et chanson française au ukulele. Il aime mélanger les genres : passer sans prévenir de l'anecdotique au surnaturel, de l'horreur au saugrenu, du fou rire à la chair de poule.

Il propose un éventail des contes du monde entier, des contes de fées, des fables et des légendes. Chaque « il y avait » devient un « il y a ». Les enfants jusqu'aux grands-parents écoutent les histoires avec les mêmes oreilles que ceux d'antan. Le conteur a tout du colporteur du temps jadis. Son accent rocailleux et son parler 'ancien' nous plongent dans l'atmosphère des veillées paysannes des siècles en arrière.

### ✓ ANNE BORLÉE



Elle porte et défend, à travers des formes souples, la Parole de l'Imaginaire. Anne ancre son travail dans une recherche approfondie autour du langage symbolique et du pouvoir d'évocation et de vision chez le conteur. Son travail est imprégné de ses recherches autour du mouvement et de la présence scénique, ainsi que d'un travail assidu autour de la voix, du chant et de l'improvisation vocale

### ✓ JULIE BOITTE



Aujourd'hui artiste de la parole, c'est pendant son master de psychologie que Julie s'intéresse à l'oralité sous toutes ses formes. Elle intègre ainsi le Labo de la Maison du Conte en région parisienne. Depuis, elle crée des récits en solo, participe à plusieurs collectifs d'artistes et tourne en pays francophones. Par ailleurs, elle collabore avec des lieux de psychiatrie alternative.

### ✓ DON FABULIST



ASSISTEZ À DE NOMBREUSES ANIMATIONS, SPECTACLES ET PRESTATIONS ARTISTIQUES ÉPOUSTOUFLANTES OU INTIMISTES

### ● FRACABAN



Groupe de musique issu des campagnes de la région de Chimay. 6 voix et une multitude d'instruments pour interpréter des chansons traditionnelles bluegrass et de folk irlandais, mais aussi du blues, du jazz ou de la chanson française. Au-delà de leur style authentique, ce qui caractérise Fracaban, c'est la joie de vivre que cette bande d'amis communique volontiers avec le public.

### ● PYRONIX

Leur passion du feu est née en 2010,



lorsque la compagnie circassienne a décidé de concentrer ses efforts sur la production de spectacles pyrotechniques. Une passion contagieuse qui a amené chacun des membres de Pyronix à apprendre, à apprécier et à domestiquer les flammes. Leurs spectacles combinent techniques corporelles (arts martiaux, danse, acrobatie) et musique à une solide formation circassienne.

### ● BLUE MOCKINGBIRDS

Ce sont 6 musiciens de jazz bruxellois



qui portent un amour inconditionnel pour le jazz des années 20 et la musique de Duke Ellington. Leur musique va du ragtime aux blues des grandes chanteuses du début de siècle. Ils interprètent des joyaux de ce répertoire, sont insatiables et veulent se secouer les ailes.

### ● VIENS, ON SE TIRE (CIE LA CORNEILLE BLEUE)

Fuir la vitesse, le bruit des villes, le



tsunami des paperasses, l'anonymat des bureaux froids et la couleur pâle des néons. Deux paumées s'enfuient à la recherche d'autres paumés comme elles... Elles embarquent toute leur vie sur un vieux vélo, fidèle destrier usé par la route. Le cœur cabossé, elles accostent ici, chez nous, avec de la poussière d'espoir plein les poches. Marionnettes et objets se donnent ici la réplique dans un univers magique où la grisaille s'évapore sous les doigts en pinceau des comédiennes. Un spectacle proposé dans le cadre du MikMak Festival.

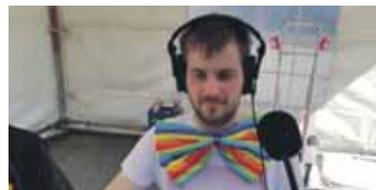


### ● LA RONDE DES TOTEMS

En 2021, les classes de P2 de l'école libre d'Ittre et les classes de P5 et de P6 de l'école libre de Virginal ont imaginé, avec l'aide de la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon, les histoires de plusieurs tribus et des animaux totems qui les représentent. Ensuite, grâce à l'appui du collectif d'artistes La Boîte à Clous, ils ont pu construire ces totems avec des matériaux de récupération. Il est temps de vous les présenter et de vous raconter leurs histoires.

### ● DJ GUILUX

Passionné de son et de technique, Ghislain, fidèle régisseur du Centre culturel d'Ittre, est aussi, à ses heures, DJ. C'est avec plaisir qu'il animera notre soirée et répondra à vos demandes musicales... Ambiance garantie !



## PROFITEZ DE LA MAGIE DU FEU



S'émerveiller devant nos deux grands feux et les totems géants embrasés par les flammes. Suivre la lumière des brûlots pour trouver le chemin. Admire les vasques, braseros et autres lumerottes qui éclaireront votre soirée. Participer à la parade des lanternes. Frissonner avec les jongleurs pyromanes. Bref, retrouver, en quelque sorte, le plaisir millénaire de la chaleur du feu et de la beauté des flammes qui s'animent au gré des vents.

**Le Carnaval Sauvage est un projet du Centre culturel d'Ittre, soutenu par de nombreux partenaires : les associations et commerçants ittrois, la Commune d'Ittre, les écoles, la Fédération Wallonie Bruxelles, mais aussi la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon ainsi que le collectif d'artistes La Boîte à Clous. L'événement rencontre beaucoup de succès depuis pas mal d'années (sous l'appellation des Grands Feux), même si ces dernières années, les contraintes liées au COVID ne nous ont pas permis d'organiser un tel rassemblement. Le projet, rebaptisé, repensé et en perpétuelle évolution est dorénavant biennal. Il se déroule successivement dans l'un des 3 villages de l'entité d'Ittre.**

## DÉGUSTEZ DES BONS PRODUITS DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE



Profitez du plaisir d'enfin pouvoir se retrouver. Et quoi de mieux pour ça que de se rassembler autour d'un bon verre et d'un en-cas ?! Nous vous proposons, au chapiteau bar et à notre traditionnelle charrette à pékets, de délicieux petits plats locaux (pains saucisses, tartes, soupe, gaufres) et diverses boissons réconfortantes (vin chaud, café, pékets, softs, bières, vins, jus). Bon appétit et santé !

## VISITEZ QUELQUES PÉPITES DE NOTRE PATRIMOINE



© Vincent Mathys

En déambulant à travers chemins et sentiers, vous aurez l'occasion de (re)découvrir une page importante de l'histoire locale : le canal Charleroi Bruxelles. Voie économique essentielle pour le pays, le Canal s'est construit en plusieurs phases dont les traces sont encore visibles aujourd'hui (anciens biefs). Prouesse technique (écluse 5F), zone de loisirs (Interyacht) et réserve naturelle, le canal révèle de nombreux visages que vous pourrez entrevoir sous un jour nouveau à la lueur des flammes.

**Karim Sarton, Centre culturel d'Ittre**



**CARNAVAL SAUVAGE – BALADE CONTÉE SUR LES CHEMINS DU VIEUX CANAL SAMEDI 12 MARS À PARTIR DE 18H30 PRIX : GRATUIT < 5 ANS / > 5 ANS 5€**

**Infos et réservations : Centre culturel d'Ittre info@ittreculture.be 067 64 73 23 Réservations via www.ittreculture.be**



## REJOIGNEZ-NOUS POUR FAIRE LA FÊTE, PRÉPARER VOS LANTERNES ET ALLUMER LES MONSTRES DE FEUX

**Vous souhaitez participer ? Il reste quelques places !**

Inscrivez-vous à nos ateliers (attention les places sont limitées), rejoignez la team des bâtisseurs ou bien celle des lumières dans la nuit, passez un agréable moment entre amis ou en famille et bénéficiez de places gratuites pour la grande fête !

### • ATELIERS LANTERNES

Mercredi 23 février à 17h

(+/-2h d'atelier)

Samedi 26 février à 14h **COMPLET**

(+/-2h d'atelier)



### Au Centre culturel d'Ittre

(36 Rue de la Montagne, 1460 Ittre)

**Prix : 3€ /pers** pour couvrir les frais de matériel (votre participation à l'atelier vous donne une entrée gratuite au Carnaval Sauvage le 12 mars)

**Prévoir** : paire de gants de jardinage, ciseaux et sécateurs si possible. Places limitées : inscription souhaitée avant le 18 février.

### • ATELIERS TOTEMS

Samedi 5 mars (de 11h à 16h)

Dimanche 6 mars (de 13h à 18h)



**Point de rendez-vous : Parking près de l'Ecluse d'Ittre** (Rue de Samme-Rue de l'Ancien Canal)

**Prix : gratuit** (votre participation à l'atelier vous donne une entrée gratuite au Carnaval Sauvage le 12 mars)

**Prévoir** : scie, marteau, visseuse (sur batterie), si possible.

**Places limitées** : inscription souhaitée avant le 18 février.

Il est préférable que les enfants (minimum 13 ans) soient accompagnés d'un adulte ou d'un animateur.

*L'ensemble des activités se dérouleront dans le respect le plus strict des règles en vigueur à ce moment-là.*

Carnaval sauvage des Grands Feux d'Ittre

**On recherche du bois à brûler!**



Le samedi 12 mars 2022, nous organisons le Carnaval Sauvage d'Ittre durant lequel vous serez éclairés à la lumière de grands feux et de flammes ! ... Et qui dit feu dit ... Combustible!

#### On recherche :

- des bûches
- des palettes
- des branches
- des chutes de bois

#### On n'accepte pas :

- les bois peints, les plaques d'agglomérés et de contreplaqués
- les troncs de plus de 25 cm de diamètre
- les souches d'arbres
- les bois de plus de 3m de longueur
- le bois pourri

#### Modalités pratiques :

- Les bois doivent être :
  - accessibles pour le camion (en bordure de voirie)
  - tous alignés dans le même sens, qu'ils puissent facilement être pris avec le grappin

Le service travaux de la commune passera pendant la semaine du 1 mars en repérage pour vérifier le bois à enlever. Le ramassage se fera, dans la foulée, avant le 12 mars 2022

**Prendre contact avec le Centre culturel, par mail, à l'adresse : info@ittreculture.be**



## ITTRE CULTURES

### L'ÉTABLE D'HÔTES

**MERCREDI 17 FÉVRIER À 20H**  
**CONFÉRENCE SUR LE THÈME :**  
**"LA VACCINATION DES ENFANTS :**  
**QU'EN PENSER ?"**

par le **Chef de Service des Soins intensifs des Cliniques St Luc, le Dr Pierre-François Laterre.**

Il est primordial de donner la parole à des personnes "de terrain".

Cette conférence est la première d'une série que nous espérons riche et variée.

Ouverture des portes 19h30.

**Entrée libre.**

**VENDREDI 4 MARS À 21H**  
**"SOUS LES NEONS DU DESIR"**

de et par **Véronique de Miomandre**  
 Mise en scène : **Max Lebras**

Il était une fois les dames de lumière de la rue d'Aarschot.

Levons le voile sur « le plus vieux métier du monde », sur les belles de jour, les

filles de joie, les grandes horizontales... À partir de témoignages de prostituées, recueillis dans les quartiers chauds de Bruxelles, une intrigue dans l'univers des intrigantes.

L'une d'entre elle a disparu... en laissant des traces.

Sous les néons du désir, par sa bouche, entendre se raconter

celles qu'on entend peu parler, celles qui ont un langage bien décolleté,

celles qui sont abordées par les hommes et vilipendées par les femmes,

celles qui font ce que certains refusent d'appeler un métier,

celles qui ont deux prénoms mais un seul corps,

celles qui se maquillent outrageusement dès potron-minet pour attirer les matous,

celles qui proposent leurs charmes malgré tout...

Le spectacle est construit autour d'une intrigue, celle de la disparition inquiétante d'une prostituée. On suit Véronique qui mène son enquête. Les personnages qu'elle rencontre ont été construits librement autour de personnages rencontrés dans le monde réel. Chaque personnage est le porte-parole de différentes réflexions, anecdotes, coups de gueule qui ont particulièrement touché les créateurs.

**Table d'hôtes à 19h**

**Spectacle à 21h**

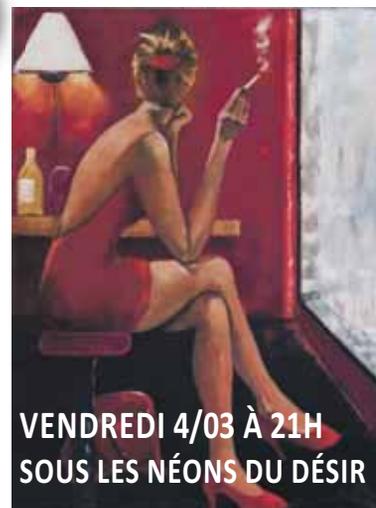
**Paf 12 €**

**Réservations repas & spectacle**

**067 78 06 70**

*En partenariat avec le*  
**Centre Culturel d'ITtre**

*Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique*



**VENDREDI 4/03 À 21H**  
**SOUS LES NEONS DU DESIR**



**L'ÉTABLE D'HÔTES**  
 067/78 06 70  
 RUE DE TUBIZE 4/B,  
 1460 VIRGINAL-SAMME  
 LETABLE@LETABLEDHOTES.BE  
 WWW.LETABLEDHOTES.BE

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE



**LUNDI 28 FÉVRIER À 20H**

**CINÉ-SOUPÉ**  
**HORS NORMES**

**Accueilli au théâtre de la Valette**

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés "d'hyper complexes". Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes.

Comédie française réalisée par Olivier Nakache et Éric Toledano (2019) – 114 min – VOF.

**Séance : 5 €**

**Soupe bio à partir de 19h (5 €)**

**UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION**



**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
 067/64 73 23  
 RUE DE LA MONTAGNE 36  
 1460 ITTRE  
 INFO@ITTRE.CULTURE.BE  
 WWW.ITTRECULTURE.BE



### MUSIQUE CLASS'ITTRE

Musique Class'ITtre  
 HAUT ITTRE • ITTRE • VIRGINAL

Propose

# HONNEUR À BACH

PAR LE DUO  
**ANN CNOP (VIOLON) ET BEN VAN NESPEN (ORGUE HISTORIQUE VAN PETEGHEM)**

**DIMANCHE 20 MARS 2022 - 17h00**  
**ÉGLISE SAINT PIERRE**  
 Rue du Centre - 1460 Virginal

**RÉSERVATION INDISPENSABLE :**  
 carinedelichtervelde@gmail.com  
 15€ - 12€ (étudiants & seniors)  
 N° COMPTE MUSIQUE CLASS'ITTRE :  
 BE10 0017 4032 5904

Info : 0475.44.81.90  
 www.musiqueclassittre.be

ZIK-ZAK



**VENDREDI 18 FÉVRIER 20H -23H**  
**BERTRAND LANI & THE MUDBUGS + JOHN MARY GO ROUND**  
**Bertrand Lani & the Mudbugs :**

A nouveau accompagné par les Mudbugs, Bertrand Lani revient avec un troisième album. Countryside est un clin d'oeil à la campagne où l'artiste a grandi. C'est là, à deux pas de Namur, que le groupe s'est réuni pour concevoir ce disque organique, loin des grands studios, avec quelques micros et la chaleur des vieux instruments. Un retour aux sources. Les Mudbugs reviennent aussi aux racines de la musique qu'ils aiment : la country, le blues et la soul. Les musiciens apportent fraîcheur et modernité à ces genres fondateurs.

On retrouve Valentin **Marchal-Marchant** (basse, co- production du disque), **Jean-Philippe Jasienski** (batterie), **Stéphane Pigeon** (saxophone) et **Régis Lorant** (orgue) ainsi que quelques invités : **Guillaume Goosse** (chant), Philippe Eliaers (trompette), **Benjamin Bruyninx** (piano), **Druss Lecomte** (piano) et **Jérôme Hiernaux** (guitare).

Ensemble, ils plantent le décor et propulsent l'auditeur sur les routes du sud des États-Unis, une région que Bertrand Lani affectionne particulièrement, et où il a écrit la trame de ce nouveau disque.

**John Mary Go Round :** Infatigable voyageur, traverse le monde de concerts en concerts et vous raconte ses histoires vécues aux quatre coins de la planète au son d'un blues languoureux, lancinant, rugueux comme le coton, joué sur de drôles d'instruments que l'on appelle des "Cigar Box Guitars" tout droit venus des rives du Mississippi.

Fermez les yeux et laissez-vous emporter.

**Prix 15.25€ (tous frais compris)**



**ZIK ZAK**  
 0476/530 056  
 RUE DE TUBIZE 28, 1460 ITTRE  
 ANNICK@ZIK-ZAK.BE  
 WWW.ZIK-ZAK.BE



THÉÂTRE DE LA VALETTE

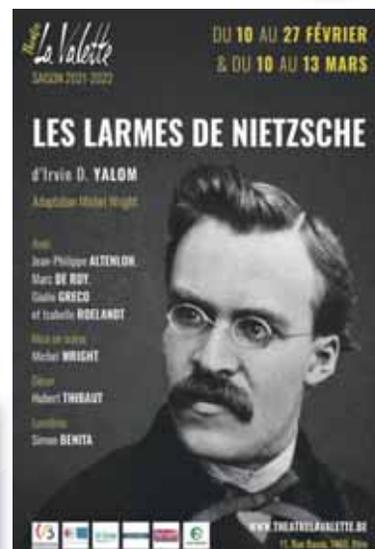


**DU 10 FÉVRIER AU 13 MARS**  
**LES LARMES DE NIETZSCHE**

Une création du théâtre de La Valette sur la base du texte époustouflant d'I. Yalom (titre original « Nietzsche a pleuré »), adapté par notre directeur, Michel Wright. Une rencontre improbable entre le médecin et le philosophe qui nous plonge dans une vertigineuse analyse, où l'on ne sait plus qui soigne qui. Le texte profond, drôle et subtil dévoile le sens d'une vie et l'amitié naissante entre les deux géants.



**THÉÂTRE LA VALETTE**  
 0473/29 17 09  
 RUE BASSE 11, 1460 ITTRE  
 INFO@THEATRELAVALETTE.BE  
 WWW.THEATRELAVALETTE.BE



HEPTONE CONCERTS



prano / **Mario Ganau** : piano

Double concert avec ces deux duos sélectionnés par les Lundis d'Hortense (association de promotion et de diffusion du jazz belge) parmi environ 150 groupes professionnels candidats ! Bref, la crème de la crème ! La musique de ces deux groupes est acoustique, intimiste et sensible, inspirée de Kenny Wheeler, Milton Nascimento, Charles Mingus ou Federico Mompou.

**Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)**

**DIMANCHE 20 FÉVRIER À 17H :**

**JAZZ TOUR LDH**  
**« MOANIN' BIRDS »**

**Tom Bourgeois** : saxophone ténor, clarinette basse / **Fil Caporali** : contrebasse

**& « MATHIEU ROBERT / MARIO GANAU DUO »**

**Mathieu Robert** : saxophone so-

**HEPTONE**  
 RUE HAUTE 7, 1460 ITTRE  
 ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM  
 HTTP://WWW.HEPTONE.COM



*Femme se poudrant (détail), 1918*  
 Marthe DONAS

MUSÉE MARTHE DONAS



**JUSQU'AU 17 AVRIL**  
**DU PORTRAIT À L'ABSTRACTION.**  
**UN PARCOURS DANS L'ŒUVRE**  
**DE MARTHE DONAS**

**Exposition en la chapelle/musée**

À ses débuts, Marthe Donas a accordé la priorité à la figure humaine, plus précisément au portrait. Après son arrivée à Paris, elle abandonne la stricte représentation du réel pour déformer l'image sous l'influence du cubisme avant de la faire disparaître

et devenir ainsi une des pionnières de la non-figuration.

Quand elle revient à la peinture après une interruption de 20 ans, elle suit le même parcours, de la figuration à l'abstraction.

Une sélection de peintures, dessins et gravures permet de suivre cette évolution.

**Infos :**

**Judi et Samedi de 13 à 17 heures**

**Dimanche de 11 à 17 heures**

**Entrée gratuite pour tous !**



**MUSÉE MARTHE DONAS**  
 0471/216 388  
 RUE DE LA MONTAGNE 36  
 1460 ITTRE  
 INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE  
 WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE

## CULTURE

# LES SALONS OUVERTS À L'ARTISTE CLAUDE-EDMOND BONNET SE SONT CLÔTURÉS LE DIMANCHE 6 FÉVRIER : RETOUR D'EXPÉRIENCE



Les tableaux de l'artiste Claude-Edmond Bonnet ont quitté nos locaux après 10 jours d'exposition. Une fois de plus, ces salons ouverts furent propices aux belles rencontres, aux émotions et au partage. Toute l'équipe du Centre culturel est ravie de cette nouvelle collaboration. Et les retours des visiteurs ont été très positifs. Mais, laissons la parole à l'artiste qui nous décrit en quelques lignes cette expérience :

« Les salons ouverts pour moi étaient la première vraie expérience. Celle-ci était véritablement une expérience qui sera gravée dans ma mémoire tant elle

était riche mais aussi stressante. Stressante car il fallait qu'elle réponde à mes attentes. Mon travail allait être confronté à des

avis d'inconnus. J'en attendais des critiques positives ou peut-être négatives. Elles ont été majoritairement positives.

Lorsque j'ai été confronté aux enfants, j'ai voulu transmettre l'attrance des couleurs et les mélanges au départ des 3 couleurs primaires. Ils ont également pu me rapporter avec une imagination débordante leur vision de l'art abstrait. Je désire évidemment continuer d'ex-

poser le plus souvent possible. Toute proposition est la bienvenue.

Dès mon retour au domicile, je me suis remis à peindre.

Bravo et merci encore de m'avoir accepté !

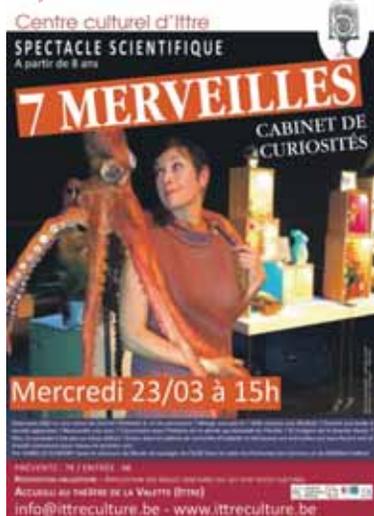
Merci aussi à la disponibilité de Monsieur Sarton.

**Claude Bonnet**



## CULTURE ENFANTS

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE



**MERCREDI 23 MARS A 15H**  
**7 MERVEILLES**  
**CABINET DE CURIOSITÉS**

Spectacle scientifique par **Isabelle Dumont** (avec le concours du Musée de zoologie de l'ULB) Dans le cadre du Printemps des Sciences (<https://www.sciences.be/evenements/pds-programme/>) et du **Mik-Mak Festival**

Avez-vous déjà vu une corne de li-corne? Entendu le cri du paresseux? Mangé une pierre? Volé comme une

libellule? Ouvert une boîte à secrets japonaise? Ressuscité une rose? Connaissiez-vous l'histoire de la plante qui broutait de l'herbe? Et l'origine de la Grande Ourse? Savez-vous qui a découvert les microbes? D'où vient la tomate? Pourquoi les coraux sont des trésors? Comment un lapin est devenu fluo? Non, la curiosité n'est pas un vilain défaut! Entrez dans le cabinet de curiosités d'Isabelle et découvrez ses merveilles qui vous feront voir le monde autrement pour mieux en prendre soin.

**Plus d'infos :**

<https://isabelledumont.blogspot.com/2021/02/7-merveilles-cabinet-de-curiosites-pour.html>

**Spectacle - A partir de 8 ans**  
**Accueilli au Théâtre de La Valette**



**INFO ET RÉSERVATION**  
**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
067/64 73 23  
[INFO@ITTRECULTURE.BE](mailto:info@ittreculture.be)  
[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)



**A PARTIR DE 3 ANS**

Centre culturel d'Ittre

**PÂQUES AU THÉÂTRE**

**SPECTACLE EN CHANSONS**



**BLOUTCH**

**VIRGINAL (SALLE POLYVALENTE)**

**MARDI 5 AVRIL - 15H**

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DES RÈGLES GOUVERNEMENTALES ET SANITAIRES)

LE DUO BLOUTCH PROPOSE UN SPECTACLE D'UNE POÉSIE RARE, BOURRÉ DE CHANSONS QUI CRÈNENT SOUS LA LANGUE, DE COMPTINES REMPLIES DE VITAMINES ET DE FABLES PAS BANALES, QUI FONT RIRES ET RÉFLÉCHIR. AVEC SOPHIE DERAISIEUX (VOIX, ACCORDEON, UKULÉLÉ, PETITS INSTRUMENTS) ET JULIEN BURETTE (VOIX, GUITARE, CAVAQUINHO, PERCUSSIONS...)

PRÉVENTE : 7€ / ENTRÉE : 9€

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

[info@ittreculture.be](http://info@ittreculture.be) - [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

## COMMENT SE DÉROULE UN ATELIER «ENTRE NOUS» ?

A leur arrivée, les participants s'installent. En période Covid, la salle est organisée pour permettre à chacun de se sentir confortable aussi bien dans ses conditions de travail qu'avec les mesures sanitaires à respecter. C'est l'occasion pour chacun de faire connaissance des autres participants, de prendre de leurs nouvelles, de se raconter un peu.



### DES ACTIVITES PROPICES A LA PAPOTE

Ensuite l'animatrice présente l'activité du jour, avec des exemples déjà réalisés ou des photos montrant toutes les variations possibles. Elle insiste sur la possibilité laissée à chacun de s'approprier le thème du jour, d'exprimer sa créativité personnelle s'il ou elle le souhaite.

Un autre élément important à souligner c'est qu'il n'y a pas de recherche de perfection, de « réussir » à tout prix en atteignant des critères précis, mais au contraire de prendre du plaisir dans le processus, de s'essayer à quelque chose de nouveau qui pourra plaire ou pas, mais sera avant tout une occasion de découvrir de nouvelles capacités, de nouveaux moyens d'expression.

Les étapes de réalisation sont détaillées, le matériel mis à disposition est présenté. Chacun peut alors se mettre « au travail », avancer à son rythme. L'animatrice reste présente constamment aux côtés de chaque participant pour l'aiguiller ou répondre à ses questions si nécessaire.

Une pause est proposée en milieu de matinée, avec café et collation offerts. En cette période de Covid, le port du masque et les distances à respecter rendent les échanges moins conviviaux, toutefois, la pause reste un moment de détente et de partage qui se fait alors en toute sécurité en plus petit groupe

Pendant la réalisation des activités, les échanges en petits groupes, ou tous ensemble, sont encouragés. Chacun peut intervenir comme il le souhaite, dans le respect des autres et dans la bienveillance. C'est l'occasion de se découvrir, d'apprendre à se connaître, de créer des liens.

Certains groupes Entre Nous existent depuis plus de 5 ans, et leurs participants partagent ensemble aujourd'hui plus que leur matinée hebdomadaire d'atelier Entre Nous.

En fin d'atelier, chacun peut découvrir le travail des autres personnes du groupe, sans qu'aucun jugement ne soit posé.

Au contraire, il arrive souvent que ce soit une valorisation positive qui ressorte de ces moments de partage. On termine par une rapide remise en ordre du local et la possibilité pour ceux qui le souhaitent d'exprimer leur ressenti suite à cette matinée passée ensemble.

### DES ACTIVITES DIFFERENTES CHAQUE SEMAINE

Les activités proposées changent chaque semaine. Cela permet à chacun de se retrouver dans ce qui lui correspond le mieux. Quelques exemples : des activités manuelles autour de la peinture, de l'expression libre, du collage, de la mosaïque, de la couture, de la feutrine, de fabrication en matériaux de récup, des ateliers philo, des ateliers jeux, des ateliers « papote », etc.

### UN GROUPE FACEBOOK POUR PARTAGER LES BONS MOMENTS

Les différentes réalisations sont partagées de façon anonyme sur un groupe Facebook (accessible à tous ceux qui en font la demande) : « Ateliers Entre Nous du CAL Brabant Wallon », pour permettre à chacun de découvrir ce qui a été fait dans les autres groupes (il y a 8 groupes « Entre Nous » dans le Brabant Wallon) et valoriser le travail réalisé par chacun.

Si l'inscription est gratuite, elle reste obligatoire pour conserver un groupe de taille idéale pour permettre les échanges. Il est possible de venir participer à un atelier « d'essai » (toujours avec inscription obligatoire) avant de s'inscrire définitivement.

Un organisation de Laïcité Brabant wallon, en collaboration avec le Centre culturel d'Ittre.

Catherine Vanaise,  
Laïcité Brabant wallon

**INFOS ET INSCRIPTIONS :**  
LES LUNDIS DE 9H30 À 12H30  
AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
(36 RUE DE LA MONTAGNE,  
1460 ITTRE)  
GRATUIT  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE :  
0492/22.93.97 OU  
CATHERINE.VANAISE@LAICITE.NET

### QUELQUES TÉMOIGNAGES :

« C'est agréable de rencontrer des personnes des environs car je les retrouve aussi dans la ville et nous pouvons échanger nos idées ou nous voir en-dehors des ateliers. »

« L'atelier est un moment de rencontre, de bonne humeur, d'échanges de toutes sortes, de papotages, de concentration sur l'objet de l'atelier. »

« Après l'atelier, je me sens bien et repars avec une bonne énergie pour le reste de la semaine. »

« Les Ateliers « Entre nous » m'apportent du bien-être, de la convivialité et

l'apprentissage de beaucoup de techniques créatives que je ne connaissais pas. Je me sens toujours bien, détendue et heureuse après les ateliers. »

« Aux ateliers « Entre nous », j'ai découvert des choses sur moi que je ne soupçonnais pas. J'ose faire des choses avec mes mains alors qu'avant je croyais que j'en étais incapable. »

« Venir aux ateliers c'est mon moment préféré de la semaine. Je me sens bien, je ne suis pas seule. »



## ATELIERS

# LA FABRIQUE ARTISANALE DE RÉCITS AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Vous êtes tenté.e par l'écriture mais ne savez pas par où commencer ? Vous aimeriez apprendre à raconter des histoires ? Déposer sur le papier le fruit de votre imagination ? Cet atelier est pour vous.

La fabrique artisanale de récits est un atelier pour dire, (s') exprimer et pour faire voyager. C'est une manufacture pour tricoter des histoires et régénérer nos imaginations mises à mal, voire confisquées.

Nous avons pourtant en nous tout ce qui est nécessaire pour transmettre et/ou partager, mais encore faut-il que l'on nous écoute, encore faut-il que nous surprenions, que nous touchions les gens à qui nous nous adressons.

Raconter une histoire c'est un peu comme préparer une extraordinaire recette de cuisine ; il ne faut rien négliger, ingrédients certes, mais également couleurs, épices et saveurs.

Sans oublier les surprises et autres émotions sans lesquelles votre plat paraîtrait sans doute un peu fade. Voilà ce que je vous propose, en y ajoutant une pincée de sel (humour) et quelques touches de poésie.

Si cette mise en bouche vous titille,

inscrivez-vous tout en sachant que l'atelier se tiendra le mercredi soir.

### Quelques mots sur l'animateur de l'atelier :

Durant vingt-cinq années Philippe Casterman a été berger itinérant. C'est de cette époque riche en anecdotes qu'il a appris à jongler; un pied dans le réel, l'autre dans l'imaginaire ce qui prédispose sans doute à la pratique du Récit. En 1999 il obtient le grand prix du concours de conteurs au festival de Chiny. Plus tard, il sera animateur pour la maison du Conte & de la Littérature du BW (Ittre). Certain.es ittrois.es se souviennent peut-être des soirées contées chez l'habitant, ainsi que des différents ateliers autour du Récit.



INFOS ET INSCRIPTIONS :  
DÉBUT : MI-FÉVRIER  
DATE : UN MERCREDI SUR DEUX  
HEURE : 19H30-21H15  
PRIX : 12€/ATELIER

LIEU : CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
36 RUE DE LA MONTAGNE,  
1460 ITTRE  
INSCRIPTIONS :  
INFO@ITTRECULTURE.BE

## JEUNES

A yellow and orange advertisement for 'LA FORMATION D'ANIMATEURS EST FAITE POUR TOI!'. At the top, it asks 'L'ANIMATION T'INTÉRESSE ? TU AS 16 ANS OU PLUS ?'. Below that, a person in a blue jumpsuit is shown. The main text says 'LA FORMATION D'ANIMATEURS EST FAITE POUR TOI!'. It also mentions 'PROCHAIN DÉMARRAGE DE FORMATION DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS 2022 EN RÉSIDENTIEL'. Contact information is provided: 'INFOS ET INSCRIPTION : www.nature-et-loisirs.be info@nature-et-loisirs.be 010/604.922'. At the bottom, there are photos of children and the logo 'Nature et loisirs'.

## «NATURE ET LOISIRS» QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nature et Loisirs est une Organisation de Jeunesse, active en Brabant wallon et reconnue par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Née en 1972, l'association se donne pour but de faire rayonner l'œuvre éducative de feu Louis Picalausa, grand défenseur de la Jeunesse et de l'action citoyenne.

### QUE FAISONS-NOUS ?

- Nous organisons des séjours et des plaines de vacances, agréés par l'Ons.
- Nous développons des activités de tous ordres qui visent au développement global de chaque personne, avec l'environnement et la nature comme ancrage principal.
- Nous organisons des classes de découvertes, d'un ou plusieurs jours, dans et hors de l'école.
- Nous développons des groupements locaux, que nous appelons « Centres », visant à renforcer les liens entre tous les jeunes, dans le respect de la personnalité et des convictions de chaque personne.
- Nous dispensons des formations d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances à l'issue desquelles le brevet homologué par la Fédération Wallonie - Bruxelles est décerné.
- Nous organisons des formations d'animateurs nature, ainsi que des

perfectionnements en méthodes pédagogiques d'approche de la nature et de l'environnement.

• Nous développons des activités qui favorisent la prise de conscience personnelle et collective, l'exercice de responsabilités et d'autonomie, la coopération, l'esprit critique et la capacité à proposer des actions novatrices qui tiennent compte de l'environnement, la solidarité et l'action collective.

**Claude-Etienne Scoriels,**  
directeur de Nature et Loisirs

Toutes nos actions s'inscrivent dans le cadre de l'Éducation Permanente. Vous trouverez toutes les informations sur nos actions sur notre site  
<https://www.nature-et-loisirs.be>

## STAGES DE PRINTEMPS AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

**LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AVRIL**  
**DESSIN, PEINTURE ET EXPRESSION PICTURALE**



Enfants  
7<14 ans

### LA FORET ET L'ART

La forêt est bruisante, bruyante, et fraîche. Elle cache ses haies, ses fraises, ses myrtilles. Elle abrite les sangliers, les lapins et les daims. Elle renvoie d'un arbre à l'autre le chant des merles, le pépiement des moineaux. Elle respire. Elle s'étire. La forêt est belle, fragile et vivante. Elle n'aime pas les papiers gras, les boîtes de coca, les sacs plastiques. Dans la

forêt, il y a aussi nos fées, nos lutins et nos rêves. Toutes les forêts du monde sont magiques. Ce sont les poètes et les artistes qui l'on dit. Durant le stage, nous imaginerons notre forêt haute en couleurs ou en noir et blanc. Nous dessinerons de grands arbres majestueux et une ribambelle d'animaux. Les grands peintres comme Hockney, Van Gogh, Matisse, Gauguin et Derain seront nos sources d'inspiration.

**Nous utilisons les pastels secs et gras, les écolines, les aquarelles, les acryliques, les crayons de couleur, les feutres de couleur, le fusain, l'encre de chine, ....**

**Animatrice : Pascale Goffaux**  
 Illustratrice/peintre

**LUNDI 11 AU VENDREDI 15 AVRIL**  
**THÉÂTRE, CRÉATIF**

### LE CLOWN

On a tous et toutes en nous un petit clown caché. Tantôt courageux, tantôt peureux. Tantôt gourmand ou jaloux, tantôt maladroit et toujours plein d'amour et de spontanéité. Chacun.e repartira du stage avec son clown à soi. Création de personnage haut en couleur.

Avec ou sans nez rouge. Le clown, c'est la part de nous qui se laisse pleinement vivre. Il respire la liberté. Il se permet tout sans limite.

Viens rencontrer le tien !

**Animatrice : Lola Delcorps**  
 Comédienne sortie du Conservatoire royal de Bruxelles



Enfants  
7<12 ans

**Lieu : ESPACE BAUTHIER**  
 36, Rue de la Montagne à Ittre  
**Horaires : de 9h30 à 15h30**  
**Garderie (gratuite) :**  
 8h30<9h30 - 15h30<16h30

**Tarifs :**  
 Stage dessin/peinture : 130€  
 Stage théâtre/créatif : 105€  
 -10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie  
**Prévoir :** tablier, pique-nique et collations

**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
 067/64 73 23  
 INFO@ITTRE.CULTURE.BE  
 WWW.ITTRECULTURE.BE

## "LE RETOUR DES PALOMBES "ASBL VOUS PROPOSE... UN STAGE "ART & NATURE SUR LE THÈME DU CARNAVAL" DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS



**POUR ENFANTS A PARTIR  
 DE 5 ANS DE 9H À 16H**

### Au programme :

- Créations artistiques : peinture, dessins, bijoux d'arbres, attrape-rêves, modelage et sculpture en terre glaise
- Cirque, théâtre
- Démarrage du potager : préparation du sol et premiers semis à l'abri, plantations de bulbes et arbustes.
- Récolte de sève de bouleau
- Connexion au ressenti de la nature
- Cuisine de certains repas et collations
- Construction de cabanes
- Jeux, chasse aux trésors, promenade-découverte de la nature
- Soins aux poules et aux ânesses.
- Les activités proposées sont une "base", tous les matins nous décidons collégalement des activités que nous allons faire en fonction de la

météo, de l'énergie du groupe ou des envies.

### INFOS PRATIQUES : MODALITES D'INSCRIPTIONS

- Lieu du stage 54, rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 Ittre
- Avec Cricri et Renaud
- Inscription pour 5 jours : 135 euros
- Possibilité d'inscription à la journée 33 euros par jour
- Repas non compris il faut donc apporter un pique-nique et les collations
- Des vêtements en fonction de la météo, bonnet, écharpes, gants, une gourde et une paire de bottes pour aller dans le bois et au jardin (orties

et ronces), une paire de pantoufles pour l'intérieur.

**MODALITES D'INSCRIPTIONS :**  
 Auriez-vous la gentillesse de verser le montant en fonction du nombre de jours et de participants sur le compte BE88 0688 8901 6141 au plus tard pour le 21 février. Nous mettons tout en œuvre pour proposer des stages dans les meilleures conditions pour vos enfants tout en respectant les protocoles sanitaires de l'ONE. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 0479449578

**Renaud et Christine pour l'asbl  
 "Le Retour des Palombes "**



## LA LANGUE DE CHEZ NOUS

**ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ  
 SUIVI D'UN INFINITIF**

Le participe passé conjugué avec avoir ET suivi d'un infinitif s'accorde avec le COD qui le précède si le COD FAIT L'ACTION.

Les musiciens que j'ai entendus jouer... (ce sont les musiciens qui jouent) Les airs que j'ai entendu chanter... (ce ne sont pas les airs qui chantent)

Les pommes que j'ai vues tomber... (ce sont les pommes qui tombent) Les pommiers que j'ai vu planter... (ce ne sont pas les pommiers qui plantent) Attention !

Les participes passés FAIT et LAISSE suivis d'un infinitif sont toujours INVARIABLES.

Les personnes que j'ai fait venir...  
 Les fleurs que j'ai laissé tomber...

**Arthur Deghorain**



## LA GRANDE RÉCOLTE DE GRAINES

**Une centaine d'espèces de légumes et fleurs à partager !**

Malgré un été « pourri », la récolte des graines fut bonne. 49 espèces de fleurs et 50 espèces de légumes vous attendent d'ici quelques jours.

Sur la page Facebook d'Él Djârdin de Vèznau vous pouvez trouver la liste non-exhaustive des graines disponibles. Les sachets de semences sont entièrement gratuits.

A partir de mi-février vous pouvez choisir vos graines à la Bibliothèque de Virginal le mercredi après-midi de 16h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h00.

Vous allez les trouver également à l'épicerie au P'tit Vesnau ainsi qu'à la bibliothèque de Ittre (ouvert le dimanche de 10h à 12h30).

En attendant discutons « potager » sur la page du Djârdin qui est ouverte aussi bien aux débutants qu'aux personnes expérimentées.

**Mieke pour Él Djârdin de Vèznau**



## RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ILES DE PAIX 2022 À ITTRE ET BRAINE-LE-CHÂTEAU



**Nous étions fort inquiets pour nos amis de Tanzanie qui attendaient notre aide afin de pouvoir terminer le projet de développement agroécologique et d'accès à l'eau .**



Chance, cette année le petit machin microscopique qui se balade partout n'a pu empêcher l'unité Chevaliers St Paul de passer de maison en maison dans les rues d'Ittre et Braine-le-Château. Votre accueil fut à la hauteur de leur enthousiasme, absolument formidable !

Les villageois des districts de Longido et Karatu pourront terminer le projet Iles de Paix qu'Ittre et Braine-le-Château ont soutenu depuis 4 ans dans cette région reculée de Tanzanie.

8.675 euros ont pu être rassemblés ce qui avec le subsidie communal de 4.000 euros de la Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château, donnera un total de 12.675 euros.

Un tout tout GRAND Merci à chacun et chacune pour ce beau geste de solidarité

**D. Dallemagne, Y. Deblander, J. de Bueger, R. Meert, R. Mior, P. Perniaux, X. Petre**  
Tel: 02/366.07.24



## LA VOIX D'ÉNERG'ITTRE

Chaque mois, la coopérative citoyenne Énerg'Ittre vous propose un florilège d'infos sur l'énergie.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

1. Les technologies photovoltaïques sont de plus en plus efficaces et offrent désormais des performances de plus de 20%, contre 15% en moyenne il y a une dizaine d'années. Le taux exprime la portion de l'énergie du rayonnement transformée en énergie électrique.

<https://www.ise.fraunhofer.de/content/dam/ise/de/documents/publications/studies/Photovoltaics-Report.pdf>

2. L'hydrogène vert, produit à base d'électricité d'origine renouvelable, est amené à devenir de plus en plus compétitif. Selon le scénario le plus largement accepté aujourd'hui, il ne pourra pas répondre à tous les besoins énergétiques de nos sociétés, un arbitrage sera donc nécessaire. Ainsi, l'hydrogène vert serait essentiel pour décarboner l'industrie lourde (en particulier l'acier, le ciment, la céramique, la raffinerie et la chimie) et pour assurer du stockage d'énergie à grande échelle. Il pourrait aussi utilement remplacer le diesel dans le transport par bateau et éventuellement par poids lourds. En ce qui concerne les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers, l'hydrogène n'est pas privilégié

pour l'instant : la technologie est bien plus avancée au niveau des voitures électriques (combinées à de la production photovoltaïque) et l'hydrogène devrait être réservé en priorité pour les autres usages.

<https://energy-cities.eu/fr/quelle-place-pour-lhydrogene-vert-dans-votre-ville/>

3. Une éolienne est principalement composée de cuivre, fer, acier, aluminium, plastique, zinc, fibre de verre et béton. 98% du poids de ces matériaux sont recyclables. Seule la fibre de verre des pales ne peut actuellement être recyclée (2%) mais les recherches et solutions pour la valorisation de ce matériau progressent.

<https://www.revolution-energetique.com/le-demantelement-et-le-recyclage-des-eoliennes/>

**Johanna D'Hernoncourt pour Énerg'Ittre**

### CHACUN DE NOS GESTES COMPTE :

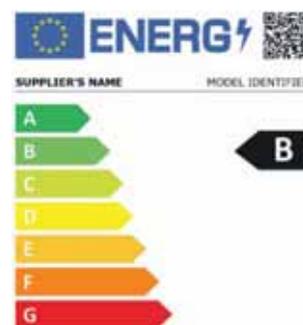
1. Une diminution de 1 degré de la température dans les pièces de vie, c'est une économie de 7% sur la facture de chauffage.

<https://bullesdenergie.be/temperature-ideale/>  
<https://www.ecoconso.be/fr/content/chauffage-comment-regler-le-thermostat-et-les-radiateurs>



2. Le train est 40 fois moins polluant que l'avion. Voici quelques idées sympas et originales pour redécouvrir l'Europe, sans émettre trop de carbone !  
<https://www.renouvelle.be/fr/vacances-sympas-en-europe-sans-trop-de-carbone/>

3. L'étiquette énergie pour les électroménagers a fait peau neuve : elle présente une classification de A à G, avec A le plus performant et G le plus gourmand en énergie.



<https://www.ecoconso.be/fr/content/une-nouvelle-etiquette-energie-pour-les-electromenagers>



## VIE ASSOCIATIVE

# MUSIQUE CLASS'ITTRE FÊTE SES 8 ANS CETTE ANNÉE !

L'asbl « Musique Class'lttre », dont la réputation n'est plus à faire, occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage culturel ittrois. Initialement connue sous le nom « Les Amis de l'Orgue de Virginal », Musique Class'lttre propose un concert le 20 mars prochain, à l'occasion de leur 8ème anniversaire, qui mettra à l'honneur l'Orgue de Virginal, un clin d'œil à leur tout premier concert en 2014.



01/10/2017 - Concert « La Serenissima » par l'Ensemble Ballo e Canto sous la direction de Thomas Deprez en l'église de Virginal

### « LES AMIS DE L'ORGUE DE VIRGINAL »

Tel était le nom de l'association fondée à l'initiative de six habitants de l'entité, tous amoureux de musique classique. Leur idée de départ ? Mettre en valeur l'orgue de Virginal, instrument historique, répertorié et rarissime mais méconnu et sous-exploité. C'est donc, en 2014, que l'asbl voit le jour avec son premier concert « L'orgue en son église » avec la séance inaugurale, une visite didactique de l'église, la découverte de l'orgue et des moments de musique.

### PLUS DE 60 CONCERTS PROGRAMMÉS

Même si le projet autour de l'orgue n'a pas pu aboutir davantage à l'époque, l'association n'a pas perdu de vue son objectif principal de promouvoir et de mettre à la portée du plus grand nombre la musique classique dans son ensemble et sous

toutes ses formes. Bien qu'lttre soit réputée pour la diversité d'offre culturelle qu'elle propose, il restait une place à prendre au sein du village pour mettre la musique classique à l'honneur. Avec plus de 60 concerts programmés, Musique Class'lttre a pu faire sa place et la maintient encore avec une équipe de passionnés, toujours aussi motivée qu'au premier jour.

### LES 6 MEMBRES FONDATEURS

Le petit groupe de citoyen à l'origine de l'asbl est composé de 6 membres fondateurs, tous ittrois et amateurs de musique classique : **Michèle Counson** (Présidente, programmatrice et musicienne), **Jenny Peetermans** (secrétaire-programmatrice et musicienne), **Carine de Lichtervelde** (responsable communication), **Marc Vienne** (trésorier), **Willy Pennasse** (ancien musicien et conseiller musical) et **Didier Dubray** (connaisseur patrimoine, « puits de culture »).

### DES PARCOURS DIFFÉRENTS MAIS UNE PASSION COMMUNE

Amateurs de musique ou musiciens amateurs (Willy, ex-musicien ; Jenny et Michèle pratiquent toujours et se réunissent avec leur ensemble de flûtes à bec toutes les semaines pour jouer), le goût pour la musique classique les rassemble tous. De la musique ancienne à la musique romantique, leur programmation est, d'une part, inspirée de concerts auxquels ils assistent (moitié de la source d'inspiration) et d'autre part, complétée sur base de propositions spontanées (de plus en plus nombreuses ces dernières années).

### LEITMOTIF

Outre la promotion de la musique classique pour tous, Musique Class'lttre a trois objectifs sous-jacents, à savoir : promouvoir des jeunes musiciens professionnels, amener les enfants à la musique classique (en programmant, chaque année, un concert jeune public) et enfin, défendre le patrimoine culturel de l'entité (forte implication dans la restauration du médiophone de Haut-Ittre et, peut-être un jour, l'orgue de Virginal qui mériterait une petite restauration également). L'asbl a une politique financière qui veut que leurs concerts soient accessibles à tout le monde (15€ ; 12€ pour les seniors et les étudiants ; 5€ pour les enfants) et met un point d'honneur à ce qu'ils se donnent dans les 3 villages de l'entité : les églises du village (Haut-Ittre, Ittre et Virginal), Le Palais de Plume (Ittre), l'Heptone (Ittre) et L'Étable d'Hôtes (Virginal). Leur public répond toujours présent, en nombre, bien que trop peu représenté par des ittrois et des jeunes.



Musique Class'lttre

### LE 20 MARS 2022, L'ORGUE DE VIRGINAL SERA À NOUVEAU MIS À L'HONNEUR !

Le concert, « Honneur à Bach », mettra en valeur l'orgue Van Peteghem. Le Duo Ann Cnop (violin baroque) et Ben Van Nespen (orgue historique Van Peteghem) prendra place dans le jubé de l'église Saint Pierre de Virginal pour un concert exceptionnel qui sera capté (4 caméras) et diffusé en temps réel sur un grand écran pour le plus grand plaisir de nos oreilles (et de nos yeux) afin d'immortaliser ce moment.

### LE MOT DE LA FIN

L'équipe de Musique Class'lttre remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et qui participent à la pérennité de cette belle aventure : ceux qui les accueillent, qui les soutiennent, qui viennent régulièrement aux concerts et qui les aident ponctuellement. Si vous souhaitez rejoindre le projet, un petit coup de pouce pour la promotion des concerts est toujours le bienvenu (distribution de flyers, affichage, dans les commerces...). N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

**Olivia Kroppek,**  
Centre culturel d'lttre

### Musique Class'lttre

#### Siège social :

Rue du Vieux Pavé d'Asquemont 31,  
1460 Ittre

#### Infos et réservations :

[www.musiqueclasslttre.be](http://www.musiqueclasslttre.be)  
[carinedelichtertervelde@gmail.com](mailto:carinedelichtertervelde@gmail.com)  
0475/44 81 90

## PROGRAMME 2022

**Dimanche 20 mars à 17h** - Église Saint Pierre de Virginal « Honneur à Bach » par le Duo Ann Cnop (violin) et Ben Van Nespen (orgue Van Peteghem)

**Dimanche 24 avril à 17h** - Église Saint Laurent de Haut-Ittre « Honneur aux Dames » par le Duo Lied et Mélodie Récital de Alice Depret (soprano) et Laure Streit (piano)

**Dimanche 12 juin à 17h** - Étable d'hôtes « Entre Révolution et Restauration » par l'ensemble Des Femmes tenant Salon - Rachel Heymans, Marisa Minder et Nelly Sturm

**Dimanche 16 octobre à 17h** - Église Saint Pierre de Virginal « Shakespeare in songs » par l'ensemble La Lettera Amorosa Céline Vieslet (soprano), Laura Pok (flûtes et viole

de gambe), Bernard Zonderman (luth et théorbe)

**Mercredi 2 novembre à 15h** - Palais de Plume à Ittre Concert classique enfants admis « Les Cygnes sauvages » Conte d'H.C Andersen par l'Ensemble Alba Novella Thomas Deprez (flûtes), Anne-Catherine Gosselé (flûtes), Clémence Grégoire (flûtes), Laura Pok (flûtes) accompagnés de Marie de Roy (soprano)

**Dimanche 20 novembre à 17h** - Salle Planchette à Ittre Conférence « Musique, pouvoir et démocratie » par Jean-Marc Onkelinx

**Dimanche 18 décembre à 17h** - Église Saint Rémy à Ittre « Concert de Noël » par le Trio Phalaena - Sophie Hallynck (harpe), Isabelle Chardon (violin), Christophe Delporte (accordéon)

# « 4 COMMUNES FACE À 5 ÉOLIENNES À ITTRE » : UNE NOUVELLE ASSOCIATION VOIT LE JOUR SUITE AU PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN



Bien que le projet d'implantation d'éoliennes qui avait fait grand bruit à Haut-Ittre il y a de cela maintenant 10 ans n'ait pas vu le jour, un nouveau projet d'implantation, situé entre Baudémont et Haut-Ittre est proposé cette fois-ci par la Coopérative Vents d'Houyet (VdH). Dans ce contexte, une nouvelle association de citoyens s'est constituée à Ittre afin de faire entendre sa voix. Sans prendre position dans le débat « pour ou contre » qu'a suscité l'information, il nous a semblé important de présenter cette nouvelle association locale.



## RENCONTRE AVEC DEUX MEMBRES FONDATEURS DE L'ASBL

L'asbl « 4 communes face à 5 éoliennes à Ittre » est composée de 6 administrateurs, dont Francis Beck (ingénieur électro-mécanicien de formation, administrateur et président de asbl, habitant de Bois-seigneur-Isaac.) et Ronny Martin (administrateur de l'asbl et Haut-ittois).

« Dès la RIP (Réunion d'Information Préalable) virtuelle sur le projet éolien, il y a presque un an en février 2021, un certain nombre de gens se sont mobilisés pour continuer de fonctionner ensemble. Ensuite est venu le besoin de se structurer et de se constituer en tant qu'association » explique Ronny Martin, administrateur de l'asbl. « L'association est composée de membres effectifs (membres de l'Assemblée Générale et disposant du droit de vote) et de membres adhérents (pas membres de l'AG et pas de droit de vote), qui nous permet d'avoir une base solide et des gens engagés, sur lesquels nous pouvons compter » ajoute Francis Beck, président de l'asbl.

## QUI SONT CES 4 COMMUNES ?

Les 4 communes impliquées dans le cadre légal du projet sont : Ittre, Braine l'Alleud, Nivelles et Braine-le-Château, pour lesquelles il y a des représentants de chacune d'entre elles au sein de l'association. « Le projet d'implantation d'éoliennes est situé sur le territoire d'Ittre (en matière territoriale communale), mais Bois-Seigneur-Isaac (BSI, entité de la commune de Braine-l'Alleud) est tout aussi concerné que Haut-Ittre, voire plus, au niveau des distances réelles, l'éolienne la plus proche étant à 600m des premières maisons de BSI, situées à la rue de la

*Rue d'Hennuyères et Rue de la Ferme du Pré - Particularité de ces rues, suivant le sens de circulation, un côté de la rue est situé à Haut-Ittre et l'autre côté à Bois-Seigneur-Isaac.*

*Ferme du Pré qui sépare les deux communes, Ittre et Braine-l'Alleud.* » ajoute Francis Beck.

## BUT SOCIAL ET OBJET DE L'ASBL

Après de longs mois d'échanges, avec un contexte qui n'a pas facilité les rencontres ni l'expression citoyenne (réunions virtuelles, sans débats), l'asbl est officiellement constituée le 30 novembre 2021. Conformément à ses statuts publiés au Moniteur belge, nos deux interlocuteurs nous précisent que l'association s'est donnée pour but la sauvegarde :

- de l'environnement, du milieu biologique, de la flore et de l'avifaune dans les zones humides du Ry Ternel,
- de l'attrait touristique et sportif de la zone comprenant de nombreux sites d'intérêts particuliers pour la région,
- de l'aspect paysager local,
- des sites d'intérêt patrimonial et culturel de la zone concernée (dont notamment Ittre, Braine l'Alleud-Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Nivelles, Braine-Le-Château),
- de la qualité de vie.

L'association poursuit ce but en menant des activités d'information, de sensibilisation, de formation, de soutien de ses membres par toutes actions de communication, d'interpellation du personnel politique, etc.

À l'heure actuelle, c'est le projet d'installation d'éoliennes à Haut-Ittre qui préoccupe l'association. Afin de permettre à la commune d'Ittre de ren-

contrer les objectifs de décarbonation de la Région wallonne (Projet POLLEC), elle suggère les solutions alternatives suivantes :

- 1. Réduire les consommations :** l'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas ! Isoler les bâtiments publics et privés et remplacer les vieilles chaudières. Réduire les consommations en matière d'éclairage, de transport, d'équipements électriques.
- 2. Envisager d'autres moyens de production :**
  - ✓ Développer des moyens de production décarbonés tels le solaire et la géothermie
  - ✓ Investir dans les projets éoliens maritimes dont la productivité (38,3% de la capacité nominale) excède le double de celle de l'éolien terrestre (18,6% de la capacité nominale) pour les années 2017-2021).
- 3. Prendre exemple sur le PAEDC de Braine-l'Alleud** qui lui permet de rencontrer les objectifs de réduction des gaz à effets de serre de la Région wallonne (projet POLLEC), sans recourir à l'éolien et ainsi préserver la qualité de vie de ses habitants.

- 4. Envisager d'autres méthodes plus respectueuses de la qualité de vie :** ainsi, par exemple, de nouveaux projets de construction de murs anti-bruit intégrant des panneaux photovoltaïques apparaissent actuellement. De tels investissements, le long de l'autoroute, per-

mettraient à la commune d'Ittre de produire de l'énergie verte, en améliorant la qualité de vie de ses voisins (Bois-Seigneur-Isaac) et habitants périphériques (Baudémont, Haut-Ittre, le Bilot), et non le contraire comme avec l'éolien.

**5. Envisager d'autres solutions protectrices du climat** en s'inspirant des travaux de Bertrand Piccard qui a établi un Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat reprenant plus de 1.000 solutions propres et rentables sur le site [www.solarimpulse.com](http://www.solarimpulse.com) et dans le récent livre de B. Piccard : « Réaliste, soyons logiques autant qu'écologiques » (Stock, 2021).

Ces objectifs ne manqueront pas d'attirer l'attention de plus d'un de nos lecteurs et nous espérons avoir l'occasion de relater prochainement dans les pages du Petit Tram différentes activités de sensibilisation que l'association veillera à mettre en place à l'attention des Ittois.

*Propos recueillis par Olivia Kropke, Centre culturel d'Ittre*

**COORDONNÉES DE L'ASBL**  
**« 4 COMMUNES FACE À 5 ÉOLIENNES À ITTRE »**  
 Siège social : Rue d'Eve, 2 – 1460 Ittre  
 Adresse e-mail : [eoliennesittre@gmail.com](mailto:eoliennesittre@gmail.com)  
 Adresse web (groupe Facebook) : [www.facebook.com/groups/245907560627705/](https://www.facebook.com/groups/245907560627705/)  
 Vous pouvez retrouver toute la documentation générale proposée par le groupe de citoyens en ligne : <https://bit.ly/3zZGkmz>

**RAPPEL EN QUELQUES CHIFFRES DU PROJET ÉOLIEN À ITTRE :**  
 5 éoliennes ; Interdistance : 400m ; Vitesse Du Vent : 8m/s ; Localisation : au nord du golf de la Tournette ; Production : de 2,3 à 4,2 mégawatts ; Hauteur totale : de 120 à 150m ; Diamètre du rotor : entre 90 et 140m

## LE COIN DES SPORTIFS

# LA PALETTE DU RY-TERNEL À LA MANOEUVRE DU TOURNOI FÉDÉRAL DU BRABANT WALLON DE LA FROTTB

Le dimanche 23 janvier, le club ittrois de la Palette Ry Ternel organisait comme chaque année le Tournoi Fédéral du Brabant de la FROTTB (Fédération Ouvrière de tennis de table). Après deux saisons fortement impactées par la crise sanitaire, les 120 participants ont pris plaisir à se retrouver pendant toute cette journée dans les installations de Sport'lttre à Virginal pour ce tournoi comprenant 12 catégories différentes (d'âge et de niveau).



Face à une forte concurrence de joueurs venus aussi bien de Bruxelles et du Brabant Wallon que de Liège et du Hainaut, les 33 pongistes de la Pa-

lette Ry Ternel présents ce jour-là ont malgré tout obtenu de brillants résultats comme la victoire en Non Classés du jeune Mariano Fontanazza, en Dames B de Jenifer Gandibleux et en Minimes de Florian Cambier. On peut signaler également les places de finaliste de Thomas Baurire (en A et A Open), de Vincent Cambier (en F et E) et d'Eloise Dedriche en Minimes. D'ailleurs les 5 premières places de la catégorie Minimes ont été occupées par des ittrois, ce qui montre l'importance que le club accorde à la formation des jeunes.

Les grands vainqueurs du jour ont été l'Hennuyère Elea Colot (victoire en Juniors, D, Dames Open et Open Handicap) et le Brabançon Valentin Janssens du club de Plancenoit (victoire en C, B et A Open).

La Palette Ry Ternel organisera également le 6 mars prochain le Championnat Fédéral Simple qui attribuera le titre de champion 2022 dans chaque catégorie, y compris dans la catégorie A qui reprend les meilleurs joueurs. Spectacle garanti !!

**José Valdes,**  
Président de la Palette Ry-Ternel



**Thomas Baurire, joueur ittrois et finaliste (en A et A Open)**

## CLUB : LES P'TITS DRAGONS INITIATION AUX ARTS MARTIAUX POUR PETITS

**Public cible :** Dès 4 ans  
**Horaire :** Dimanche à 17h  
**Lieu :** Centre Sportif de Virginal-Ittre  
**Site internet :**  
[www.jkdbxl.be/dragons/](http://www.jkdbxl.be/dragons/)  
**Contact :** 0478/401.413 - [jkd.bxl@gmail.com](mailto:jkd.bxl@gmail.com)



## STAGE DE DANSE

### THÈME : CARNAVAL DE VENISE

Du 28 février  
au 4 mars

Danse  
Animations  
Activités créatives

**DE 4 À 10 ANS**

**TARIF: 100€**

PASAPAS

école de danse

**INFOS & INSCRIPTIONS**  
[WWW.PASAPASDANSE.COM](http://WWW.PASAPASDANSE.COM)

## PETIT TRAM [WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)



Date de parution 16 et 17 février 2022  
Mensuel du Centre culturel d'lttre - A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
067/64 73 23 - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
**Editeur responsable :** Nathalie Lourtie, directrice  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'lttre  
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email ([info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)) ou par courrier

Prochaine parution : 7 et 8 mars 2022

### LE PETIT TRAM

Mensuel édité par Le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'lttre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'lttre.  
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte  
BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'lttre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

**Conseil d'Administration du Centre Culturel d'lttre :**  
Représentants de la Commune d'lttre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck  
**Représentant de la Province :** Anne-Sylvie Van Varembergh  
**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'lttre :** Michel Ferrard, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

**Ont collaboré à ce journal :**  
**Secrétariat :** Marie Vanderlinden.  
**Mise en page :** Pascale Goffaux.  
**Coordination :** Olivia Krokek  
**Rédaction :** Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt  
**Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.**  
**Photos :** Centre Culturel d'lttre  
**Merci à notre correctrice du mois :** Claire Lemaître.  
**Impression :** Rossel Printing Nivelles.  
**Ont participé à cet édition :** Jacques Vanderlinden

## UN MOIS, UN LIVRE

### « ANÉANTIR » DE MICHEL HOUELLEBECQ

Chaque nouveau roman de Michel Houellebecq est un évènement en soi, et ce, en grande partie parce qu'il réactive le schisme profond du monde littéraire à l'égard de cet auteur.

Oiseau aux augures sombres et désenchantés, pornographe immoral et dépressif, maniant le cynisme jusqu'à l'écœurement, apôtre de l'apocalypse à venir pour certains, n'en jetez plus..

D'autres, par contre, le voient plus volontiers comme un visionnaire, un observateur aiguisé, analyste sans pareil des liens humains. On l'enseigne pour le caractère anticipatif de ses romans, objets de dissection de l'espèce humaine.

La vérité est comme souvent au milieu du gué, et force est de lui reconnaître un talent certain pour dépeindre comme personne le lent délitement des valeurs philosophiques, morales et spirituelles de notre époque, l'individualisation instituée norme première, la misère affective et sentimentale de beaucoup ainsi que l'appauvrissement intellectuel et culturel liés selon lui à l'apparition du net.

Anéantir creuse toujours les mêmes sillons, mais avec un auteur plus apaisé, plus maîtrisé, ce qui rend par là même, ses propos plus audibles.

On a le sentiment que, les excès en moins, sa voix porte plus.

Il nous parle dès lors, d'amour rédempteur plutôt que de sexe, de vieillissement, de maladies et d'empreinte familiale inéluctable. Tout cela, dans le contexte omniprésent chez Houellebecq d'une France désorientée et déclinante.

In fine, avec ce nouvel ouvrage, l'auteur trace inlassablement son chemin, observateur subtil et curieusement détaché, de ce monde crépusculaire aux confins hasardeux.

A placer sans ambages aux côtés de Particules Élémentaires ou de Sérotonine, ses meilleurs livres à ce jour.

Laurent Stache, *Ittirois*



« Anéantir » de Michel Houellebecq. Ed Flammarion.

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ITTRE LES DERNIERES ACQUISITIONS

### PRIX LITTERAIRES 2021

- MBOUGAR Sarr M. : **La plus secrète mémoire des hommes**

*Prix Goncourt*

- NOTHOMB Amélie : **Premier sang**

*Prix Renaudot*

- DUPONT-MONOD : **S'adapter**

*Prix Goncourt des Lycéens*

- ANGOT Christine : **Le voyage dans l'Est**

*Prix Médicis*

- DEL AMO J.-B. : **Le fils de l'homme**

*Prix Roman FNAC*

- DESERABLE Fr.-H : **Mon maître et mon vainqueur**

*Prix Académie Française*

- ALTAN Ahmet : **Madame Hayat**

*Prix Fémina Etranger*

- ABEL Quentin : **Le voyant d'Etampes**

*Prix de Flore*

### AUTRES

- CHALANDON Sorj : **Enfant de salaud**

- MUSSO Guillaume : **L'inconnu de la Seine**

- KAHN Axel : **Chemins**

- WOHLLEBEN : **Marcher dans les bois**

- RUFFIN CH. : **Les flammes de pierre**

- LEDIG Agnès : **La petite reine**

BOURDON Fr. : **Les héritiers de la Salamandre**

- SCHMITT E.-E : **La porte du ciel**

- CONNELLY M. : **L'innocence et la loi**

- BEUGLET N. : **Le passage sans visage**

Et toujours à votre disposition, la collection de BD du Palou

La bibliothèque se situe au sein de l'Espace Culturel Bauthier

36, Rue de la Montagne 1460 Ittre  
Heures d'ouverture au public:  
le dimanche de 10h30 à 12h30

## NOUVEAUX LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

### ENFANTS

- D. WEISS – B. WEISS : **Sabrina l'apprenti sorcière : une soirée de rêves**

- D. GALLAGHER : **Sabrina l'apprenti sorcière : un lundi hallucinant**

- J. WILSON :

**3 filles : et les 12 coups de minuit**

**3 filles : et les 9 bonnes résolutions**

- M. CABOT : **Allie : demoiselle d'honneur**

- M. ADDISON : **Les DIY de Maélie :**

**des lucioles plein les yeux**

### ROMANS

- H. COBEN : **Gagner n'est pas jouer**

- M. VAREILLE : **Je peux très bien me passer de toi**

- D. GIRAUD : **Doucement renaît le jour**

- K. MOSSE : **Sépulcre**

- J. COLGAN : **La petite boulangerie du bout du monde**

- D. CARRISI : **La femme aux fleurs de papier**

### BD

- MIDAM : **Kidpaddle : tatoo compris (17)**

- NOB : **Dad : cocon familial (8)**

- GAZZOTTI – VEHLMANN : **Seuls : les âmes tigrées (13)**

- MARKE – CARBONNE – CEE CEE

MIA

**La brigade des souvenirs :**

**La lettre de tomette (1)**

**Mon île adorée (2)**

- J CHAMBLAIN – L THIBAUDIE :

**Sorcières sorcières : le mystère des enfants disparus (6)**

Bibliothèque de Virginal  
Rue du Centre 10, 1460 Ittre

Heures d'ouverture le mercredi de

16h30 à 18h00 et le samedi de

9h30 à 12h00

## AGENDA 2022 DU REPAIR CAFÉ À ITTRE

Les dimanches : 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin.

L'action du Repair Café se focalise sur la réduction des déchets des ménages et la récupération des appareils ménagers, appareils audio, outils de jardin, aspirateurs, outillage, machines à coudre, jouets, vélos, etc qui sont en panne.

On y réalise également des réparations dans les vêtements, divers travaux de

couture et réparations des tricots et des crochets. On peut également être aidé et conseillé pour utiliser une machine à coudre.

Pour atteindre ses objectifs le RC s'appuie sur les compétences de bénévoles notamment, des techniciens compétents, et des personnes pour l'accueil habitant sur la commune et les envi-

rons. C'est ainsi que dans un cadre mêlant la convivialité, la rencontre et l'échange des savoirs, chaque mois, les citoyens peuvent profiter de ce service mis en place par "Repairtogether", asbl dans les communes.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles réparateurs ou non.

Pour le Repair café de Ittre.  
Catherine Watteyne.

Salle Planchette située derrière la Maison Communale d'Ittre.

Tous les 3èmes dimanches du mois de 14h à 17h.

Contact et infos : 0473/948467



## 20E ANNIVERSAIRE DE PJPO ITTRE ET JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE DE L'ASSOCIATION «PAIX JUSTE AU PROCHE ORIENT»



La Journée de la Terre Palestinienne en mars 2019

**PJPO Ittre, fête cette année les 20 années d'actions solidaires pour l'aide à la résistance pacifique palestinienne et pour la reconnaissance des droits inaliénables des Palestiniens.**

PJPO Ittre a été fondé par Henri Weber, prêtre à Haut-Ittre (décédé en 2016), et Marc Abramowicz, psychologue à Haut-Ittre et membre de l'Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB) (1), tous deux indignés par la reconquête israélienne excessivement violente des territoires palestiniens concédés suite aux Accords d'Oslo. À leur appel, le 22 avril 2002, une vingtaine de citoyens d'Ittre se sont rassemblés et de cette réunion est né ce nouveau groupe citoyen. En juin, Henri et Marc ont accompagné une mission d'observateurs en Palestine, organisée par l'UPJB. De démolitions en massacre (camp de réfugiés de Jénine), ils ont pris la mesure d'une réalité inconnue en Belgique, ils ont pris la responsabilité de dire le vrai, de ne pas conforter l'indifférence et l'immobilisme qui sont sources en réalité de violence, mais d'œuvrer pour un changement et une paix juste.

**La Journée de la Terre Palestinienne a lieu chaque année le 30 mars en souvenir de la manifestation de Palestiniens contre la confiscation de leurs terres qui, le 30 mars 1976, a été réprimée en faisant 6 morts, des centaines de blessés et d'arrestations.**

Le 30 mars est devenu la date symbolique pour manifester son opposition à la politique de dépossession systématique à l'égard des Palestiniens mise en place par l'État d'Israël. Que ce soit à Jérusalem-Est ou en Cisjordanie occupée, la colonisation continue. On « assiste » à une aggravation dramatique des actes d'agressions, de meurtres et d'emprisonnements commis par l'armée israélienne et les colons juifs à l'égard des Palestiniens (2).

Cette politique de dépossession s'inscrit dans un système d'apartheid. Les discriminations à l'égard des Palestiniens sont reconnues dans différents rapports, dont celui de Human Rights Watch en 2021 (3) et le tout récent rapport de 280 pages d'Amnesty International. Qu'ils aient la citoyenneté israélienne, qu'ils vivent sous occupation ou qu'ils soient exilés, les Palestiniens subissent la fragmentation territoriale, la ségrégation, la restriction des déplacements, des lois discriminatoires... Amnesty International a conclu que les actes perpétrés par l'État d'Israël constituent « une attaque systématique et généralisée contre la population palestinienne, et que les actes inhumains commis dans ce contexte l'ont été dans le but de maintenir ce système et relèvent du crime contre l'humanité, d'apartheid au titre de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale ». (4)

**Chaque année à Ittre est organisée, autour de l'olivier communal planté à l'Espace Bauthier, une cérémonie pour la Journée de la Terre.**

Son but est de réaffirmer avec force que l'État d'Israël doit mettre en terme à cette politique cruelle de dépossession et ce système d'apartheid, et que la communauté internationale doit faire pression sur le gouvernement de ce pays. Les condamnations sont rares, les contraintes politiques et économiques quasi inexistantes. Les intérêts économiques et stratégiques plus la crainte de se voir accusés d'antisémitisme expliquent cette passivité si pas complicité. Pourtant, la position d'Amnesty International et celle de militants d'organisations comme PJPO Ittre est claire à ce sujet : il s'agit de condamner l'État d'Israël et ses dirigeants. L'accusation d'antisémitisme brandie automati-

quement par les autorités israéliennes et les organisations sionistes, est sans fondement. Elle vise à faire taire par la culpabilisation, notamment par l'impact encore présent du souvenir du judéocide lors de la dernière guerre, les critiques argumentées à l'égard de la politique d'Israël.

Et concernant l'accusation de soutien du terrorisme, il est nécessaire de rappeler que ce sont la dépossession et le système d'apartheid qui produisent des mouvements comme le Hamas. « On ne peut comprendre le conflit [israélo-palestinien], dit François Dubuisson professeur en droit international à l'ULB, que dans sa longueur et sa globalité, et c'est là qu'on réalise qu'un mouvement comme la Hamas (1987) est d'abord le produit de l'occupation israélienne, et n'en est pas la cause. Le gouvernement israélien, tous ses supporters, disent "Le problème, c'est le Hamas". Non, le problème n'est pas principalement le Hamas, c'est l'occupation et, de manière générale, la dépossession du territoire palestinien ». (5)

**Marco Abramowicz, Geneviève Freres, Eric de Moffarts et les membres de Paix Juste au Proche-Orient PJPO-Ittre**



De gauche à droite, Christian Fayt, Marc Abramowicz et Hamdan Aldamiri

(1) L'Union des Progressistes Juifs de Belgique est une organisation juive tout-à-fait particulière puisque d'une part, elle est ouverte à tous, juifs et non-juifs, et d'autre part, elle se montre très critique à l'égard de l'État israélien et de sa politique. Elle soutient depuis de nombreuses années la cause du peuple palestinien.

(2) L'année 2021 a été la plus meurtrière pour les Palestiniens depuis 2014, conclusion d'un rapport de B'Tselem, l'ONG israélienne de défense des droits de l'homme.

(3) Human Rights Watch, Un seuil franchi, les autorités israéliennes face aux crimes d'apartheid et de persécution, rapport du 27 avril 2021 (213 p.)

**Programme du 20e anniversaire de PJPO Ittre à l'occasion de la Journée de la Terre, le 30 mars**

**18h00 : À l'Espace Bauthier**, 36 rue de la Montagne (devant le Centre Culturel d'Ittre). Cérémonie autour de l'olivier communal, prise de parole du bourgmestre d'Ittre et témoignages de personnalités palestiniennes.

**19h00 : À l'Étable d'Hôtes**, 4 Rue de Tubize à Virginal

**Repas** palestinien, pâtisserie et thé

**Prix :** repas 15 € ; soirée 5 €

**Réservation** indispensable repas et/ou soirée, dernière limite le 27 mars : Geneviève Freres au 0475 53 32 76 et/ou genevieve.freres@gmail.com (et merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement)

**20h30 :** Évocation (powerpoint) des principales actions de PJPO Ittre. Aperçu de la situation actuelle par Nadia Farkh, coordinatrice de l'Association Belgo-Palestinienne ABP.

**21h00 :** Concert de « Rue de la Victoire », la chorale de l'UPJB, et 2 témoignages au sujet d'une mission réalisée dernièrement en territoires palestiniens.

(4) Extrait du résumé du rapport d'Amnesty International, L'Apartheid israélien envers le peuple palestinien, un système cruel de domination et un crime contre l'humanité, 2022 (résumé 28 p. rapport complet 280 p.)

(5) Entretien avec François Dubuisson dans Les Palestiniens, un peuple qui refuse de désespérer, revue-catalogue publiée en octobre 2021 par PJPO Ittre à l'occasion de l'exposition de photographies « Palestine : de la NAKBA à la NAKSA à aujourd'hui », p.23. Pour plus d'informations et commander la revue : www.pjpoittre.org

# PÂRLONS WALON

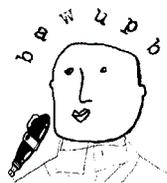
## STRAPÉ COME JAMÉ

Come djè l'ai d'jà raconté i n'a ni lon-min, invié 1952, dj'ai sté à scole à Yite, lé Monsieur Mosselman. Ç' astoût in n-ome assez sévère. I faut dire qu'i dvoût s'occuper dès trwès prèmières primères qui stine inchène dins 'l minme classe. Yè quand ça n' daloût ni à 's moûde, i savoût s' fé respècter. In djoû, sès deûs gamins, Pol yè Luc, èstine foûrt distrèts, ça fèt qu' is ont sté oblidjîs pa leû père dè mète leûs mains su leûs bancs, yè leû père a flayi su leûs dwèts avu ène late in bo dè trinte centimètes. Doube objèctif atint : puni sès èfants qu'ont sièrvi d'èximpe pou lès autes. Dj'inme astant vos dire qu'après ça, on n' intindoût pus què lès mouches qui voline dins 'l classe. Maugré ça, il avoût dès momints agréyâbes. Dj'em' souvis què pindint èl coûrs dè rèlijion qui duroût in n-eûre, èl mète nos racontoût èl travièrséye dèl Mer Roudj' pa Moïse yè lès Hébreûs : ça rchênoût à in feuy'ton. Yè quand l'eûre astoût woute, ç-èstoût come audjoûrdu al télévion quand al

fin d' l'épisode, i fèt marki « à chûre » : i faloût ratinde èl sèmin.ne chûvante pou ascouter 'l swite.

Ès' djoû-là, adon qu'on ascoutoût « rèlijieûsemint » l'istwère, on a intindu in brû tèrib', on a sondji qu'èl twèt d' l' èscole tchèyoût su nos tièsses, yè èl frèyeûr passéye, on s'a tèrtous èrtour-nés : il avoût in moncha d' boules, dès caramèls yè dès boubounes, al tère, à costé d' l' èstûve au tchèrbon. Dj'ai rlèvé 'm tièsse viè 'l plafond yè dj'ai vu èl tape-cu du guèrni s'èrsèrer. L'émôcion passéye, nos nos avons ruwé su lès boules pou d'in ramasser èl pus' possib' qu'on savoût. Ah, waye, djè daloûs rou-bliyi d'vos 'l dire, on stoût in chî dé-cimbe!

In Vi Paltot, Jean-Claude Vanvarebergh, 06/12/2021



## EFFRAYÉ COMME JAMAIS

Comme je l'ai raconté précédemment, vers 1952, je suis allé à l'école à Ittre, chez Monsieur Mosselman. C'était un homme assez sévère. Il faut dire qu'il devait s'occuper des trois premières primaires installées dans le même local. Et quand cela ne fonctionnait pas à sa mode, il savait se faire respecter. Un jour, ses deux fils, Pol et Luc, un peu dissipés et inattentifs, furent obligés de mettre leurs mains sur leurs bancs et leur père a tapé sur leurs doigts avec une latte en bois de 30 centimètres. Double objectif atteint : punir ses enfants en servant d'exemple pour les autres. J'aime autant vous dire qu'après cela, on n'entendait plus que les mouches qui volaient dans la classe.

Malgré cela, il y avait des moments agréables. Je me souviens que pendant le cours de religion, qui durait une heure, le maître nous racontait la traversée de la Mer Rouge par Moïse

et les Hébreux, sous forme de feuilleton, et quand l'heure était finie, c'était comme maintenant à la télévision : il fallait attendre une semaine pour écouter la suite. Aujourd'hui, à la fin de l'épisode, il est écrit sur l'écran : « à suivre ».

Ce jour-là, alors que l'on écoutait « religieusement » la suite de l'histoire, il y a eu un bruit épouvantable : on a cru que le toit de l'école nous tombait sur la tête. La frayeur passée, nous nous sommes tous retournés et, par terre, il y avait un tas de bonbons, caramels et autres friandises, sur le sol, près du poêle au charbon. J'ai levé la tête vers le plafond et j'ai vu la trappe du grenier se refermer. L'émotion passée, on s'est tous rués sur les bonbons pour en ramasser le plus possible.

Ah oui, j'allais oublier de vous le dire : c'était un 6 décembre.

Un Vieux Paltot :  
Jean-Claude Vanvarebergh,  
06/12/2021

## AGENDA



FÉVRIER		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Jusqu'au 27/06		<b>ATELIER "ENTRE NOUS"</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Jusqu'au 17/04		<b>DU PORTRAIT À L'ABSTRACTION</b>	MUSÉE MARTHE DONAS
Du 10/02 au 13/03		<b>LES LARMES DE NIETZSCHE</b>	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Du 16/02 au 22/06		<b>ATELIERS DE RÉCITS</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Jeu 17	20h	<b>CONFÉRENCE « LA VACCINATION DES ENFANTS : QU'EN PENSER ? »</b>	ETABLE D'HÔTES
Ven 18	19h45	<b>BERTRAND LANI &amp; THE MUDGUS + JOHN MARY GO ROUND</b>	ZIK ZAK
Sam 19	19h	<b>ROCK NATION TRIBUTE NIGHT</b>	ZIK-ZAK
Dim 20	14h	<b>REPAIR CAFÉ</b>	REPAIR CAFÉ ITTRE
Dim 20	17h	<b>JAZZ TOUR LDH</b>	HEPTONE
Mer 23 & sam 26		<b>ATELIER : CRÉATION DE LANTERNES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 25	20h	<b>SPRINGCLEAN</b>	ZIK-ZAK
Sam 26	19h	<b>ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : SUBSTITUTE PLAYS THE WHO</b>	ZIK-ZAK
Lun 28	20h	<b>CINÉ SOUPE : HORS NORMES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Du 28/02 au 4 /03		<b>STAGE DE DANSE</b>	PAS À PAS
Du 28/02 au 4 /03		<b>STAGE ART ET NATURE SUR LE THÈME DU CARNAVAL</b>	LE RETOUR DES PALOMBES
MARS		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Ven 4	21h	<b>SOUS LES NÉONS DU DÉSIR</b>	ETABLE D'HÔTES ET CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sam 5 et dim 6		<b>ATELIER : CRÉATION DE GRANDS TOTEMS</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sam 5	19h45	<b>ROCK NATION TRIBUTE NIGHT</b>	ZIK ZAK
Dim 6		<b>CHAMPIONNAT FÉDÉRAL SIMPLE</b>	LA PALETTE RY-TERNEL
Sam 12	18h30	<b>LE CARNAVAL SAUVAGE VA METTRE LE FEU À ITTRE !</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Dim 13 mars	19h45	<b>MASON HILL (SCO) + ALL I KNOW</b>	ZIK ZAK

# DROIT DE RÉPONSE DE VDH-DEV SCRL À LA COMMUNICATION DE L'ASBL 4 COMMUNES FACE À 5 ÉOLIENNES À ITTRE « NOUS SOMMES INQUIETS »

Paru dans le Petit Tram de janvier 2022 à la page 12, rubrique Expression citoyenne

Nous avons bien pris connaissance du courrier envoyé aux Ministres Teller, Morreale, Vandebroek et Borsus ainsi que de la communication publiée ce jour dans le petit tram par l'Asbl "4 communes face à 5 éoliennes à Ittre".

En tant que développeur du projet éolien en question, nous souhaitons par cette communication expliquer notre point de vue par rapport aux inquiétudes engendrées par notre projet.

Tout d'abord, nous rappelons que notre projet est soumis à une étude d'incidence sur l'environnement

("EIE") effectuée par un bureau agréé qui à pour objectif d'analyser l'impact de notre projet sur l'environnement, en ce compris pour les riverains. Cette étude est actuellement en cours d'élaboration.

Dans cette EIE, l'analyse des impacts liés au bruit et à ses effets est bien évidemment un élément sensible et l'étude particulièrement pointue sur ce point précis.

Issu du monde rural, notre ADN est d'associer les citoyens à nos développements, d'en partager les bénéfices et de favoriser en particulier les retombées locales. Nous serons donc

très sensibles au respect du cadre de vie autour de notre projet. Nous serons vigilants et particulièrement attentifs aux résultats des études scientifiques menées qui nous seront rendues par le bureau d'étude.

Concernant les propositions alternatives que formule l'ASBL "4 communes face à 5 éoliennes à Ittre" pour protéger le climat et réduire l'empreinte carbone d'Ittre, nous sommes bien évidemment en accord avec les différentes pistes évoquées, mais nous pensons qu'elles sont parfaitement complémentaires. Conscients de l'urgence de la situation climatique, tous les efforts sont

nécessaires et bienvenus à tous les niveaux. Nous sommes convaincus qu'un gisement éolien de qualité bien valorisé contribuera à relever ce grand défi auquel nous faisons face.

**Eddy Defossez, Bernard Delville et Pierre Oldenhove, Administrateurs de VDH DEV SC**

VDH-DEV SCRL  
26 RUE BASSE 5560 MESNIL EGLISE  
Mesnil-Eglise le 18 janvier 2021

## CONSEIL COMMUNAL

# CONSEIL COMMUNAL DU 18 JANVIER 2022

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Lindsay Gorez (MR), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghomain (EPI), Alizée Olivier (MR), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).  
**Excusés :** Ferdinand Jolly (I.C.) et Luc Schoukens (Pacte).

Avant de commencer ce Conseil, Christian Fayt (EPI) présente ses meilleurs vœux aux Conseillers et aux citoyens. Il demande également de faire une minute de silence en la mémoire de la compagne du conseiller Luc Schoukens (Pacte).

### 1. COVID-19 – POINT SUR LA SITUATION – MESURES

Christian Fayt (EPI) présente les chiffres. Il précise que l'Administration a beaucoup réfléchi avant de créer le post sur les réseaux sociaux relatif à la hausse de cas de Covid sur la commune. Avant ce post, il avait déjà été demandé dans les écoles et les crèches de redoubler de prudence. Au niveau de la commune, l'incidence (chiffres ramenés sur 100 000 habitants) est de 4173. Ittre est classée à la 14<sup>ème</sup> place des communes belges en termes des chiffres de l'incidence, et première commune au niveau du Brabant wallon. Les cas émergent surtout dans des clusters familiaux. 80 clusters ont été recensés à Ittre. Heureusement, ce ne sont pas des cas trop graves. Toutefois, cela déstructure énormément les services et les entreprises. Pour les écoles, sept classes sont fermées sur l'ensemble des établissements. Il y a entre 10 et 30 % de taux d'in-

fection dans les écoles. Le Bourgmestre espère que tout cela va diminuer assez vite. Il poursuit la présentation des chiffres. Depuis le 4 janvier, les contaminations ne font qu'augmenter, de 175 le 4 janvier à 371 personnes affectées comptabilisées ce 18 janvier. Le taux de vaccination au niveau de la commune est de presque 87,99 % ayant reçu les deux doses, et plus de 3000 habitants ont reçu leur troisième dose. Il demande de continuer à faire attention, à se protéger mais aussi à protéger les autres.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) demande quelle est la situation dans les résidences pour les personnes âgées. Elle a en effet entendu qu'une résidence était en quarantaine. Christian Fayt (EPI) répond que certaines résidences ont décidé que les visites n'étaient plus autorisées.

### 2. INBW – CONVENTION DE DESSAISSEMENT RELATIVE À L'OCTROI DE SUBSIDIATION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Fabienne Mollaert (EPI) explique que cette subside équivaut à 0,30 EUR par habitant, soit 2 100 EUR plus ou moins pour la commune. Au niveau de l'InBW, la volonté est de mutualiser ces actions pour l'ensemble des communes, soit un montant de 100 000 EUR pour des actions plus globales de prévention et de sensibilisation concernant les déchets ménagers. Ces actions ont pour but d'induire des changements de comportements pour permettre la réduction de l'empreinte des déchets.

Pascale Carton (I.C.) se posait une question sur la récurrence de ce subside. Fabienne Mollaert

(EPI) répond que c'est normalement chaque année, mais qu'elle suppose que la mutualisation sera probablement reconduite chaque année. En effet, ces 2100 EUR sont rapidement dépassés, ne serait-ce que pour des prospectus. Tandis que si c'est mutualisé, cela aura une meilleure portée.

Claude Debrulle (Pacte) se dit surpris que le courrier ait été introduit pour le 14 décembre et qu'il demande de répondre pour le 31 décembre. Il s'étonne de ce délai court. Il demande également ce qui est envisagé sur le financement des actions de prévention et de sensibilisation globales relatives à la réduction des déchets ménagers. Des pistes concrètes ont-elles été envisagées par l'InBW ? Fabienne Mollaert (EPI) répond que cela va surtout servir pour faire des campagnes de sensibilisation, afin d'expliquer aux gens comment réduire les déchets ménagers. Claude Debrulle (Pacte) demande si un de ces projets concerne la qualité des sacs pour les déchets ménagers, dont il avait déjà parlé en se plaignant de leur fragilité. Il pense se souvenir qu'il y avait un groupe de travail qui se penchait sur la question. Fabienne Mollaert (EPI) répond qu'à la dernière AG, ce dossier était toujours en questionnement, mais elle n'a pas encore reçu de retours de ces groupes de travail.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si ce subside rentre actuellement dans le calcul du coût-vérité, et si oui, est-ce que cela a un impact sur son calcul si la commune en est dé-saisie ? Fabienne Mollaert (EPI) répond que oui, cela rentre dans le calcul mais que non, cela n'aura pas d'impact. Christian Fayt (EPI) ajoute que cela sera toujours repris dans le calcul du coût-

vérité, comme si la commune faisait elle-même la campagne d'information. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si c'est une certitude.

**Christian Fayt (EPI)** répond que la commune devrait recevoir une note de crédit annuellement qui entrera dans le calcul du coût-vérité.

**Pascale Carton (I.C.)** trouve que la campagne de sensibilisation autour des sacs PMC plus complets a très bien fonctionné, à tel point qu'il y a désormais plus de sacs bleus. Elle s'interroge sur la possibilité de proposer la collecte de ces sacs à une fréquence plus importante. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que le marché ne sera refait qu'à la fin 2023. Les communes discutent déjà pour savoir comment pourront s'organiser les collectes, pour que, par exemple, les blancs ne soient plus que toutes les deux semaines. C'est en pourparlers. Mais d'ici-là, il y a des contrats à respecter avec le collecteur. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que la conseillère a bien compris la problématique. Il y aura moins de sacs blancs vendus, ce qui veut dire qu'il y aura moins de rentrées dans les recettes communales. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que le Collège espère toutefois un peu plus de rentrées pour le sac bleu. **Pascale Carton (I.C.)** pense se souvenir que tout cela avait été prévu dans le budget. **Christian Fayt (EPI)** confirme.  
**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

### 3. ZONE D'EXPANSION DES CRUES DE GAES-BECQ – PROJETS D'ACTE D'ACQUISITION ET CONSTITUTION DE SERVITUDES

**Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agit d'un projet d'acte avec une famille d'agriculteurs ittrois, qui met à disposition de la commune d'lttre, représentée par l'InBW, des emprises reprises comme zones inondables, mais également des servitudes pour permettre le passage de machines pendant la durée des travaux et pour l'entretien ensuite. Ces conventions deviendront caduques à la signature de l'acte authentique.

**Pol Perniaux (Pacte)** remarque qu'on parle dans l'acte d'un collecteur des eaux usées. Il demande plus d'informations à ce sujet et sur ce qui concerne le raccordement de la ferme. Le sentier qui va longer le Ry Ternel est évoqué également, y a-t-il plus d'informations ? A partir de la rue de Schoot jusqu'à la rue aux cailloux, le sentier est actuellement impraticable. Qu'est-il prévu ?

**Christian Fayt (EPI)** répond que le collecteur des eaux usées était une demande de la famille afin de pouvoir raccorder la ferme et la maison. Cela a été accepté parce que c'est toujours une amélioration pour l'habitat mais aussi pour la biodiversité. Le sentier sera plus large, comme prévu dans le permis de bâtir. En effet, il doit pouvoir supporter des engins qui accéderont au collecteur. Enfin, les travaux pour le collecteur sont en cours. Deux équipes travaillent en parallèle, de la rue de Schoot à la rue aux cailloux, et de la rue aux cailloux à la rue du patriote. Tout cela devrait donc bien avancer. **Pol Perniaux (Pacte)** demande si le sentier va être refait après les travaux ? **Christian Fayt (EPI)** confirme. En attendant, il a demandé l'installation de panneaux de signalisation pour éviter que les gens tentent

de l'emprunter. **Pol Perniaux (Pacte)** note également que des arbres ont été abattus, et que c'est donc peut-être l'occasion de planter des haies.

**Christian Fayt (EPI)** rappelle que c'est une propriété privée. **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'il a bien noté la possibilité de planter à cet endroit.  
**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

### 4. FWB – « MA COMMUNE DIT OUI AUX LANGUES RÉGIONALES » – CONVENTION

**Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agit d'un dossier qui a été reçu il y a quelques temps, et qui a marqué l'intérêt de la commune. Malheureusement, d'autres priorités l'ont mis en pause, jusqu'à ce que ce dossier soit présenté à un des responsables de la bibliothèque d'lttre, qui est actif dans la promotion et la défense de la langue wallonne. Ce dossier invitait à choisir parmi 36 actions possibles, chacune étant pondérée, réparties en domaines différents : la communication, la culture, l'enseignement, le tourisme, la signalétique et la vie économique. Le choix des actions devait atteindre un total de 100 points. Un état des lieux de ce qui était déjà fait et de ce qui pouvait être amélioré a été réalisé. Une évaluation est prévue par un comité de labellisation. Il y a déjà des cours en wallon qui se donnent à plusieurs endroits, il y a des publications dans le Petit Tram. Les actions prévoient aussi des mises à disposition d'infrastructures pour des spectacles, etc. Les possibilités sont éclectiques.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande si les actions sont déjà choisies. **Christian Fayt (EPI)** confirme et présente les plus importantes, soit la mise à disposition d'infrastructures pour des spectacles et activités en langue régionale, l'organisation annuelle d'un spectacle en langue régionale au Centre Culturel, consultation et valorisation d'un fond d'ouvrages à la bibliothèque, des animations dans les maisons de repos, et aussi des actions au niveau de l'enseignement. Des petits modules pédagogiques sont en train d'être développés pour les enfants, ce qui lui semble important.

**Claude Debrulle (Pacte)** note que la convention porte sur cinq langues régionales endogènes. Il demande si à lttrre, c'est le wallon qui sera mis en avant. **Christian Fayt (EPI)** confirme.  
**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

### 5. CIRCULATION ROUTIÈRE – RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE : CRÉATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES – RUE EMILE VANDERVELDE

**Fabienne Mollaert (EPI)** présente cette demande qui a été reçue pour une place de parking pour une personne à mobilité réduite dans la rue Emile Vandervelde. Il y a déjà plusieurs emplacements dans la rue, mais la topographie de la rue fait que même si une maison est à proximité, c'est en pente et donc difficile pour une personne à mobilité réduite. Deux conditions sur les trois sont remplies : cette personne a un garage mais les manœuvres pour y entrer peuvent être compliquées pour une personne à mobilité réduite. C'est la tutelle qui décidera.

**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

### 6. RÈGLEMENTS COMMUNAUX – NOUVEL APPEL À PROJETS PROVINCIAL CONSACRÉ AU COMMERCE LOCAL, AUX CIRCUITS COURTS ET À LA DIGITALISATION DES POINTS DE VENTE

**Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il s'agit d'un appel à projets qui a déjà été discuté il y a quelques mois, mais qui nécessite désormais le vote d'un règlement au niveau du Conseil communal. Il s'agit d'une initiative soutenue par la Province. Deux règlements sont proposés, correspondant à deux primes.

La première concerne la stimulation du commerce local et des circuits courts. Il s'agit d'un soutien à la création ou la relocalisation d'une activité commerciale dans un secteur bien défini. Ce sont des secteurs d'activités de la commune. C'est donc la possibilité d'avoir une aide à l'implantation de nouvelles entreprises dans les secteurs d'activités repris. Les périmètres repris sont : lttrre centre, Huleu, Virginal, le centre de Virginal, le parc d'activités de Virginal, le marché couvert Chez Bobbi et les zonings artisanaux, notamment celui de Fauquez.

La seconde prime concerne le même périmètre d'activités pour la digitalisation de points de vente en vue de faciliter les commandes et les retraits de produits pour les clients, développer une communauté, installer des technologies digitales. C'est une aide intéressante en ces temps de pandémie. Les gens ont été habitués à acheter en ligne.

Un document doit être soumis à l'Administration communale par le commerçant. Le dossier sera envoyé à la Province et étudié par un jury.

**Claude Debrulle (Pacte)** remercie pour les précisions et la différenciation entre les deux règlements. Il se demandait si les prescriptions pour obtenir les primes n'étaient pas un peu sévères. Il est mentionné des vitrines ouvertes. Qu'en est-il des commerçants du marché ? Le terme vitrine est-il pensé pour être élargi ? **Lindsay Gorez (MR)** répond que les maraîchers ne sont pas inclus. Il fait bien mention ici d'un point-de-vente au sens propre du terme. Il faudrait demander à la Province pourquoi les maraîchers ne sont pas compris. Mais la base du projet est vraiment la revitalisation des centres. lttrre est un peu particulière, puisqu'il n'y a pas un centre-ville. **Claude Debrulle (Pacte)** trouve cela un peu dommage. Il pense également que la commune a quand même quelques centres, notamment celui d'lttrre. Et c'est regrettable si des marchés s'y installent. **Lindsay Gorez (MR)** rappelle qu'il y a eu une subvention l'année dernière pour aider à la création du marché de Virginal. Ici, c'est pour une autre catégorie de commerçants. Mais le mot sera glissé à la Province pour l'e-commerce. **Chantal Vanvarebergh (I.C.)** se demande si les deux primes peuvent être demandées en même temps. **Lindsay Gorez (MR)** répond que c'est par projet, et que donc c'est possible que le même commerçant obtienne les deux.

**Pol Perniaux (Pacte)** dit regretter que cela n'aide pas le marché Virginal, mais il entend que ce n'est pas la faute de la commune. Il en profite pour partager l'impression que ce marché fonctionne de moins en moins bien, selon ses informations. Est-ce que cela se confirme ? Qu'est-il envisagé pour le redynamiser ? **Jacques Wautier (EPI)** sourit quand les conseillers s'inquiètent du succès du marché. Il constate que les conseillers se font rares sur le marché le jeudi. S'ils veulent que ça fonctionne, ils n'ont qu'à se déplacer. Il estime facile de se dire en faveur du commerce local et de ne venir que quand il y a un événement particulier, pour dire ensuite que ça ne fonctionne pas suffisamment. Mais s'ils ne viennent pas, c'est que ça ne les intéresse pas réellement, précise l'Echevin. **Pol Perniaux (Pacte)** précise que l'intention n'est pas ici de dénigrer le travail de l'échevin Jacques Wautier mais plutôt de savoir si effectivement le marché a de moins en moins de succès. Si c'est malheureusement le cas, est-il possible d'y remédier ? **Christian Fayt (EPI)** demande de revenir sur le sujet principal. **Claude Debrulle (Pacte)** annonce que lui est un habitué du marché. Il estime que ça vaudrait la peine d'avoir une discussion sur le sujet, notamment pour évoquer les demandes des commerçants qui sont encore présents. Il demande donc d'envisager un point sur ce sujet prochainement, en vue de redynamiser ce marché.

**VOTE pour les deux règlements : Oui (Unanimité – 15)**

## 7. MARCHÉS PUBLICS – ACHAT TÉLÉPHONIE & REFONTE PARC TÉLÉPHONIQUE POUR L'ADMINISTRATION ET LE CPAS – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

**Pascal Henry (MR)** explique que cela fait partie du vaste chantier entamé dans le cadre de la transformation numérique de l'administration. Ce marché public est pour l'achat et la refonte du parc téléphonique de l'Administration, et en synergie avec le CPAS. Il s'agit d'une solution intelligente qui va s'intégrer à la nouvelle infrastructure informatique, qui intégrera de nouvelles fonctionnalités, mais qui va surtout permettre d'améliorer la communication au quotidien avec les citoyens.

**Claude Debrulle (Pacte)** se réjouit et est favorable à la proposition. Il y a toutefois un considérant qui l'a un peu étonné, celui mentionnant que l'Administration n'est pas en mesure de déterminer avec précision les quantités de fournitures nécessaires. Il trouve cela surprenant.

**Pascal Henry (MR)** répond que l'ensemble de l'appareillage et des besoins a été déterminé, pour répondre de manière efficace à l'ensemble des services. Toutefois, il y a quand même des précisions et des choses qui restent à définir au moment où les différents appareils vont être reçus. Le télétravail est aussi à prendre en compte. La nouvelle infrastructure informatique va permettre d'être couplée à cette infrastructure téléphonique. Tout va pouvoir être géré ensemble. Il était important d'avoir un système intégré, pour une meilleure performance.

**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

## 8. SANCTIONS ADMINISTRATIVES – NOUVEAU PROJET DE CONVENTION PROVINCIALE POUR LA MISE À DISPOSITION DES FONCTIONNAIRES SANCTIONNATEURS

**Christian Fayt (EPI)** annonce rapidement que la Commune, au lieu de payer 20 EUR à la Province pour le suivi du dossier, payera désormais de 30 EUR. Cela décharge la commune au niveau administratif, et il y a une personne qui est dévolue à cette tâche.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande s'il y a une statistique du nombre de dossiers qui font l'objet de sanctions par le biais de ces sanctionneurs provinciaux depuis que ces conventions sont en vigueur. La Province va faire une économie de 100 000 EUR avec ce projet. Ils vont bien être repercutés quelque part, probablement pour les communes, pense-t-il. La motivation de la Province est transparente : ils veulent économiser. Qu'en est-il pour la commune au vu du nombre de dossiers qu'elle est susceptible de soumettre ? **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il y en a eu quelques-uns en plus ces deux dernières années avec les SAC qui ont été instaurées avec la Covid. L'offre tourne autour de 15 PV par an qui sont traités. Tout n'arrive pas à terme dans les différents PV.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande s'il y a un bilan des suites lorsqu'il y a un PV. **Christian Fayt (EPI)** répond que tout revient au final vers la commune, qui sait donc ce qui a abouti ou non, si les gens ont contesté le PV, etc.

**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

## 9. PANATHLON WALLONIE-BRUXELLES ASBL RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

**Lindsay Gorez (MR)** présente cette ASBL qui promeut le fairplay dans le sport. Chaque année, un passage de relais entre communes participantes est organisé, pour le passage du témoin du fairplay. Cette convention permet de développer une série d'axes autour du fairplay dans la commune. Cela permet également d'avoir des supports à destination des clubs, ainsi qu'une aide logistique autour de cette thématique. Des bâches sont mises au niveau de la RCA Sport'Ittre et cet axe va être encore plus développé dans la politique sportive ittroise.

**VOTE : Oui (Unanimité – 15)**

## 10. INFORMATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

**Christian Fayt (EPI)** présente les informations du Collège. La taxe déchets a été approuvée, ainsi que le règlement d'ordre intérieur. Le complément régional pour l'application du décret-programme concernant les compensations fiscales par rapport aux pertes enregistrées suite à l'exonération du précompte immobilier a été reçu.

## 11. QUESTIONS ORALES

**Pascale Carton (I.C.)** demande si les écoles communales ont reçu des subsides afin de financer un équipement en capteurs de CO2 pour faire face à la Covid. **Christian Fayt (EPI)** confirme que toutes les classes sont équipées de leur cap-

teur depuis le 10 janvier. C'est la commune qui les a achetés. Les subsides seront demandés, mais la décision a été prise de procéder à l'achat sans attendre les subsides pour que tout le monde soit équipé au plus vite. Les réfectoires et les garderies ont également été équipés, et quelques-uns sont en réserve également.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** a constaté qu'un nouvel accident avait eu lieu sur le pont de Fauquez, et qu'un des blocs de béton a de nouveau percuté le mur. La situation de mobilité devient difficile à Fauquez pour les habitants, pour passer d'un endroit à l'autre. Est-il possible de faire le point sur ce dossier ? Est-il possible de demander à Infrabel d'inclure un passage pour les piétons s'ils remettent en état ce pont, en l'élargissant légèrement pour protéger les piétons ? Il y a le haut et le bas de Fauquez et ce pont est l'intermédiaire entre les deux grandes cités. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique qu'il y a en effet eu un accident le 1er janvier. La SNCB est venue sur place pour voir ce qui peut être fait. Le pont est de nouveau fermé pour réparer provisoirement. Une réunion avec la SNCB est encore prévue. Un audit de stabilité est attendu depuis le mois de juin. Il est clair que les habitants de Fauquez sont mis à mal à cause de cela, il n'y a plus de bus dans le haut de Fauquez par exemple. À partir du moment où ils décideront de refaire un peu mieux le pont, la Commune essaiera de pousser pour faire place aux piétons. Toutefois, les possibilités d'élargir sont quand même limitées.

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** évoque les modifications du Code Wallon du Logement en matière de lutte contre les logements inoccupés à dater du 1er janvier 2022. Ce nouveau décret prévoit que les exploitants du service public des services de distribution d'eau et d'électricité doivent communiquer aux communes la liste détaillée des logements ayant une consommation inférieure à la consommation minimale fixée. Désormais, le fait de maintenir un logement inoccupé constitue une infraction administrative et peut donner lieu à une amende perçue par l'autorité communale, même si la commune dispose d'un règlement-taxe. Que compte faire la commune à ce sujet ? Quelle stratégie sera mise en place en concordance avec le recensement des logements inoccupés déjà entamé ? **Pascal Henry (MR)** remercie la conseillère pour l'information. Il va se renseigner et lui reviendra quand il saura ce que la commune peut faire avec nouveau règlement.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** a une question au sujet des travaux rue Jean Jolly, le long du terrain de foot numéro 3. Depuis un peu avant Noël, il y a des travaux d'aménagement en cours, probablement d'un parking. Le fossé qui est là a été en partie bouché. C'est une zone inondable. Y a-t-il eu un permis pour ce type de travaux ? A quoi cela va être destiné ? Qui a réalisé ces travaux ? Quel est le coût de ces travaux ? **Jacques Wautier (EPI)** répond que les travaux sont exécutés par le service travaux et qui ont été repris dans la MB2 de l'année dernière pour un budget de 45 000 EUR. Il s'agit d'un parking de 22 ou 23 places, destiné à désengorger le parking qui se trouve

## CONSEIL COMMUNAL

devant l'école communale. La suite prévue, c'est un trottoir qui reliera l'école et les modules de la garderie, qui sera fait aussi par le service travaux. Le parking est drainant, avec des dalles en béton perforé et des drains en-dessous qui retournent dans la chambre de visite qui se trouve au coin du terrain. Tout a été fait pour éviter les inondations. Il ne faut pas de permis parce que le relief n'a pas été modifié de plus de 50 centimètres.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande s'il ne faut pas un panneau qui indique les caméras de surveillance à l'entrée du village. **Christian Fayt (EPI)** confirme et ajoute que cela a déjà été demandé.

### 12. POINT SUPPLÉMENTAIRE PROPOSÉ PAR CLAUDE DEBRULLE (PACTE) CONCERNANT L'ANCIEN SITE DE VIRGINAL PAPER

**Claude Debrulle (Pacte)** explique que ce point porte sur la situation à Virginal Paper. A sa connaissance, la faillite de l'entreprise a débouché sur une procédure d'assainissement du site en vue de sa possible reconversion. Cet assainissement a pour objet notamment le démontage et l'évacuation des anciennes machines, ainsi que la dépollution des locaux de production. Cette dépollution passerait notamment par un désamiantage des lieux, certaines machines étant bardées d'Eternit ainsi que certains toits de hangars, selon d'anciens travailleurs. C'est dans ce contexte que le site, dont la propriété revient actuellement à la SOGEPa selon le conseiller, a fait l'objet, le 17 décembre, d'une descente de police. Les médias en ont fait écho. Les infractions constatées par l'auditeur du travail ont conduit à décider d'une interruption temporaire du chantier dont la levée est soumise à une régularisation de la situation par les sociétés concernées, tant sur des aspects de fraude sociale (rémunération, temps de travail, etc.) que sur des aspects de santé et sécurité au travail. Il cite un article du journal L'Avenir du 18 décembre qui reprend plusieurs éléments et témoignages. Manifestement, les travailleurs étaient rémunérés de l'ordre de 800 EUR par mois pour des prestations allant jusque 70 heures hebdomadaires. A ce jour, la levée de l'interruption du chantier n'est pas connue. Cette situation judiciaire appelle au constat et à des questions. L'intérêt politique, indépendamment des poursuites judiciaires, n'est pas contestable. Le point majeur pour le conseiller est le rôle de la SOGEPa. Comment se fait-il que ce bras armé financier de la Région wallonne puisse être impliqué, de près ou de loin, comme

maître d'ouvrage à la commission d'infractions en matière de fraude sociale et d'atteinte à la santé et à la sécurité du travail, et ce au détriment d'employés d'une société polonaise sous-traitante dans l'activité de dépollution de ce site ? Comment interpréter le silence et l'inaction de la SOGEPa dans cette situation ? A la connaissance du conseiller, dans pareil cas, une société peut interjeter appel sur la suspension d'une activité, ce qui ne semble pas avoir été fait.

Sur cette base, le conseiller a plusieurs questions d'information à poser. Tout d'abord, face à cette publicité des faits, quelle est la réaction du Collège communal ? La SOGEPa a-t-elle été interpellée ? Quelle est l'explication que la SOGEPa est en mesure de donner et en quoi serait-elle en capacité de rassurer le Conseil communal ? Quelles sont les conséquences de la situation judiciaire actuelle de ce site sur la reprise évoquée depuis plusieurs mois tant par la SOGEPa que par le Collège communal ? Cet assainissement est-il compromis ? La reprise envisagée est-elle seulement retardée ou est-elle bloquée ? Le site de Virginal Paper ne comprend pas moins de 16 hectares de terrain industriel, dont 11 sont directement utilisables. Le site présente en soi des atouts : proximité du canal et de l'incinérateur, proximité du ring, etc. Depuis des mois, des informations circulent sur la reconversion de ce site, en particulier sur un projet « *d'un centre de pointe en matière d'économie circulaire en phase avec les attentes de la Région wallonne* ». La SOGEPa parlait avec beaucoup d'enthousiasme d'un repreneur local pour le site. Le Bourgmestre a également fait des annonces à ce sujet dans plusieurs journaux. Ce projet de reconversion est donc d'un intérêt majeur. Pourtant, depuis des mois, le Conseil communal ne connaît pas le premier mot de ce projet. Lors de questions orales précédentes, le Bourgmestre refusait de répondre tant que l'accord n'était pas conclu. Ce n'est pourtant pas faute de la part du Conseil communal de vouloir en savoir davantage. Cela fera trois ans au mois de février que le Conseil a demandé que les responsables de la SOGEPa viennent s'expliquer sur la stratégie à long terme pour ce site. Quel projet industriel la SOGEPa promeut-elle sur ce site ? Avec quels partenaires ? Dans quelles conditions de reprise ? Avec quelle pérennité des investissements ? Avec quelles retombées pour la commune ? Avec quels impacts possibles, notamment en matière de mobilité ? Les développements actuels de la situation sem-

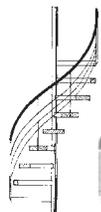
blent réclamer d'urgence cette convocation.

Il lui reste une question mais il demande si elle doit être débattue en public ou à huis-clos. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il préfère la transparence et répondre en public. Il précise toutefois de ne pas citer de nom de personne. **Claude Debrulle (Pacte)** pose donc sa dernière question. En ce qui concerne cette stratégie, le Collège détient probablement une partie de la réponse. Cela fait des mois qu'il est en procédure avec cette entreprise locale dont l'identité a été gardée secrète longtemps. C'est au cours de l'été passé que l'entreprise a introduit une demande de permis d'environnement de classe 2, portant sur : « le dépotage de boues provenant du curage de collecteurs d'eaux usées urbaines ». Il y a eu enquête publique en septembre, qui n'a donné lieu à aucune observation. Le Collège a ensuite délivré le permis d'environnement le 04 octobre, avec un avis favorable unanime concernant le caractère non-polluant de l'activité future de cette société sur le site. Au vu des éléments dont a connaissance le Collège et de l'avis favorable unanime, de quels éléments rassurants dispose le Collège quant à ce repreneur et quant au projet industriel qu'il porte ? Voilà autant de questions qui, le conseiller le pense, intéressent le Conseil mais également la population.

**Christian Fayt (EPI)** commence par dire que beaucoup de fausses informations et rumeurs inexacts circulent concernant ce dossier. Il parle aussi de stigmatisation de certaines institutions : la SOGEPa, la Commune et la société locale, candidate-repreneuse. Cette volonté de stigmatiser est démontrée ici en faisant l'amalgame entre des faits réels et des contre-vérités. Il commence par présenter les faits exacts. Le 17 décembre 2021, dans le cadre d'un contrôle du lieu de travail, des irrégularités ont été constatées par le contrôle du bien-être du travail, le contrôle des lois sociales, l'ONSS et l'INASTI dans le chef des sociétés occupées dans le démontage des machines à papier et des équipements de découpe. Ces sociétés ont été engagées par l'acheteur ukrainien, à qui la société de leasing française, propriétaire des équipements, les a vendus. Cette société de leasing a toujours freiné les différentes propositions de reprise, il le rappelle. Les infractions constatées concernent la santé et la sécurité sur le lieu du travail, l'absence ou non-conformité des documents Mimosa, le non-respect de la réglementation sur la durée du travail

## Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques  
Ferreneries contemporaines



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03



A votre service depuis 1980

## Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.  
Vidéoparophonie.  
Chauffage électrique.  
Domotique BTICINO et HAGER  
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.  
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346  
info@marchalsprl.com  
www.marchalsprl.com



## CONSEIL COMMUNAL

et les barèmes de rémunération au niveau belge. Le site est donc temporairement fermé aux sociétés effectuant des travaux de démantèlement, et ce compris, les transporteurs. Cette interdiction ne pourra être levée que sur autorisation expresse de l'auditorat du travail et moyennant le versement par la société inculpée d'une caution de 170 000 EUR versée à titre de garantie pour couvrir le montant des rémunérations dues, de la sécurisation du lieu de travail ainsi que la mise en conformité des locaux aménagés sur place par les sociétés employeuses. Le mandataire du propriétaire du site, à savoir la SOGEPA, a été désignée gardien des scellés, ce qui implique sa responsabilité pénale pour ces scellés. Dans les faits, tout ce qui est reproché à l'acheteur des machines et aux sociétés qu'il emploie n'incrimine en aucune manière le propriétaire du site, la Région wallonne et son mandataire, la SOGEPA. L'auditorat du travail n'a d'ailleurs rien retenu contre ces deux institutions.

Concernant les contre-vérités, il commence par préciser que ce n'est pas un assainissement actuellement, mais bien le démantèlement des machines. L'assainissement est une chose à part. De plus, la SOGEPA n'est pas propriétaire des lieux – terrain et bâtiments, mais bien la Région wallonne. La SOGEPA a été mandatée pour la cession. Les machines étaient propriété d'une entreprise française de leasing, qui les a vendues fin 2020 à un acheteur ukrainien. Charge à cet acheteur de faire démonter les machines et de les épargner. Le temps nécessaire pour effectuer ce travail est estimé entre neuf et douze mois. Pour pouvoir procéder, durant la période de démantèlement des machines, et ainsi laisser le site quitte et libre pour un repreneur, une convention a été signée entre la SOGEPA et la société de leasing, et a été transférée au nouveau propriétaire des machines. Elle prévoit, moyennant rémunération, l'engagement du nouveau



(c)Tfx\_Photography

### Quel futur pour l'ancien site de Virginal Paper ?

propriétaire des machines d'avoir évacué les lieux pour le 31 janvier 2022. La SOGEPA, mandatée par la Région wallonne, n'a rien à voir avec la transaction de vente. Aucun lien contractuel autre que la convention de maintien sur site n'existe entre elle et l'acheteur ni les sociétés actives au démantèlement des machines. C'est le nouvel acheteur des machines et son intermédiaire qui ont embauché des sociétés spécialisées pour le démontage et remontage des machines à papier. Des ouvriers ont été trouvés directement par ces sociétés. A sa connaissance, ces sociétés ont fait appel à un conseil pour les assister et elles traitent directement avec l'auditorat du travail. A ce stade, suivant la convention de maintien sur site, les machines et équipements doivent être évacués pour la fin du mois de janvier 2022. A défaut, le nouvel acheteur des machines s'expose à des pénalités journalières. Il est probable que ce calendrier ne pourra être respecté au vu des retards encourus à la suite du contrôle effectué. Le travail n'a pas encore repris sur site. La SOGEPA a

toujours demandé que les sociétés actives sur le site respectent les réglementations en termes de sécurité, bien-être au travail et des lois sociales belges. Mais ceci est du ressort de l'acteur et des sous-traitants. La papeterie était une coquille vide. Cela a été expliqué aux personnes qui ont fait le reportage. Les machines n'appartenaient même plus aux papeteries. Elles étaient dans un fonds d'investissement français qui les a revendues à une société ukrainienne, pour les réinstaller en Ukraine. La SOGEPA n'est en rien responsable, ni le curateur, puisque lui n'avait pas la charge de la vente des machines. Concernant la reprise, il faut savoir que d'autres pistes ont été étudiées depuis la faillite en mai 2019, mais elles n'ont pas abouti, soit parce que le candidat repreneur s'est retiré, soit parce qu'il n'était intéressé que par une partie du site, soit parce que son plan industriel n'était pas suffisamment solide. La SOGEPA a essayé de trouver des repreneurs dans le milieu du papier, mais le Fonds d'investissement français propriétaire des machines a freiné ces discussions à chaque fois.

 **Ets.**  
**BONTET** S  
**PHILIPPE** P  
R  
L  
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01  
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES  
WWW.BONTET.BE

Agence Braine-le-Château

 **BNP PARIBAS**

**02/367 94 40**

rue Latérale 1A  
1440 Braine-le-Château

## CONSEIL COMMUNAL

Une task-force regroupant les autorités communales, l'InBW, la Province du Brabant wallon, le cabinet du ministre de l'Économie et de l'aménagement du territoire et la SOGEPa a été mise en place en 2021. Elle a validé la reprise du site dans le cadre d'un projet industriel d'économie circulaire et de traitement des boues, soumis par un entrepreneur local et qui répondait aux critères de durabilité, de création d'emplois et de développement de l'économie locale. Mais tout ceci n'a été mis en place qu'à partir du moment où il y a eu confirmation que les machines étaient vendues. D'autres projets ont été étudiés par la task-force, notamment un projet d'un promoteur immobilier qui voulait faire environ 300 appartements sur le site, sans tenir compte des infrastructures et de la mobilité. Le possible repreneur local recherchait depuis un certain temps des terrains dans la région. Il avait également la possibilité de s'installer à Fauquez (côté Braine-le-Comte), mais il souhaitait maintenir son activité à Ittre. Son projet prévoit de créer une cinquantaine d'emplois dans les cinq ans, soit de doubler sa capacité actuelle. Les réglementations en matière d'égouttage et d'épuration et les inondations de 2021 ont accentué les besoins en la matière et le repreneur veut pouvoir se positionner valablement ce niveau. Un acte notarié de rachat du site doit être signé dans quelques semaines. Le repreneur entreprend de son côté tout le nécessaire pour le démarrage de ses activités, ce qui a été fait notamment avec la demande de permis d'environnement. Tant que tout n'est pas signé, rien n'est valable. C'est pour ça que le Collège ne voulait pas trop dévoiler. Ils sont encore en tractation. Enfin, **le Bourgmestre** précise que la demande de permis d'environnement n'a pas été secrète. Le Collège doit suivre une procédure et elle a été suivie à la lettre. C'est la Région wallonne qui analyse le dossier. Une enquête publique a été effectuée et toute la publicité a été réalisée. Il n'y a eu aucune opposition ni observation. La justice est intervenue pour des actes délictueux, c'est son travail. Pour ce qui concerne la reprise du site, le Collège applaudit des deux mains le fait

que ce soit par une entreprise locale, après plusieurs années de questionnement et des propositions bidons par des investisseurs étrangers qui ne lorgnent que sur les subsides de la Région wallonne. Ce repreneur local doit assainir le site pour plus de 130 000 EUR pour des pollutions réalisées par d'autres, ainsi qu'assurer une caution de 558 000 EUR au bénéfice du gouvernement wallon, à la suite de la demande de permis d'environnement. Ces repreneurs locaux ont démontré en une quinzaine d'années ce dont ils sont capables. Le Bourgmestre souligne que le repreneur et son épouse ont commencé à deux, et l'entreprise compte maintenant 50 emplois et ils souhaitent en créer autant. Ils ont décroché des contrats dans toute la Belgique pour des millions d'euros. Ils ont fabriqué de nouvelles technologies et du matériel spécifique pour lesquels des commandes arrivent de tous les coins du monde. Ils ont besoin de cet espace pour continuer à se développer, et répondre au besoin de la Wallonie pour améliorer la qualité des eaux et la gestion des égouts, plans d'eau et étangs. Ittre a besoin d'eux pour retrouver une activité économique de toute première importance, source d'emploi pour du personnel spécialisé mais aussi en recherche de spécialisation. D'autres jeunes entrepreneurs qui se développent dans la commune et qui ont besoin d'espace pour s'agrandir seront bien accueillis sur le site. Les papeteries redeviendront la propriété des ittrois.

**Le Bourgmestre** termine en posant également une question au Conseil : les Conseillers souhaitent-ils soutenir la société locale reprenneuse à s'installer sur le site des papeteries et à développer des activités ?

**Claude Debrulle (Pacte)** regrette qu'il ait fallu attendre le mois de janvier 2022 pour disposer d'un certain nombre d'informations. Le Bourgmestre a fait plusieurs stigmatisations à son égard, selon lui. Il y répond. Sur le fait de participer à la stigmatisation de plusieurs institutions, il estime faire usage de son droit légitime de poser

un certain nombre de questions. Il est dans le devoir du Collège d'y répondre. A titre personnel, et sous réserve d'un examen plus approfondi, le conseiller se demande quand même comment il est possible que le propriétaire du site soit complètement exempté de toute responsabilité sur ce qu'il se passe sur ce site. Il entend bien la démonstration qui veut que tout cela concerne la société de leasing et l'acheteur. Il n'empêche que tout cela s'est passé sur un site qui est la propriété de la SOGEPa. **Christian Fayt (EPI)** l'interrompt. La SOGEPa n'est pas propriétaire. Elle a comme mission de s'occuper de la cession. Le site appartient à la Région wallonne. Et même si la SOGEPa a pour actionnaire la Région wallonne, ce n'est pas elle la propriétaire du site. Il insiste sur ce point. Il l'a déjà dit à des journalistes qui avaient fait des articles erronés. Lui ne souhaite qu'une chose : que ce site soit repris et qu'il retrouve de l'activité. Et il souhaite que le Conseil soutienne l'entreprise, qui commence à se poser beaucoup de questions et qui se demande si elle n'aurait pas dû chercher ailleurs. Cette entreprise cherchait des terrains pour répondre aux différents appels d'offre qui allaient venir de la Région wallonne qui cherche à se mettre en ordre en termes de directives européennes, c'est une bonne chose qu'ils aient pu faire une proposition estime le Bourgmestre. La discrétion était nécessaire, et cela n'a pas été respecté par certaines personnes.

**Claude Debrulle (Pacte)** entend bien la précision sur la propriété. Mais il peut reprendre la même question pour la Région wallonne. Il laisse à l'auditorat du travail le soin de régler ces questions. Il ajoute qu'il a demandé quelle était la stratégie de reconversion du lieu et n'a pas eu de réponse. Il a consulté le dossier de demande de permis d'environnement, qui fait état du stockage de 15 000 tonnes de boues urbaines. Avec des mouvements de camions de l'ordre de 20 entrées et sorties par jour, cela nécessite quand même un examen qui permet d'expliquer aux citoyens le projet. Il répète qu'il regrette qu'il ait fallu attendre ce jour pour obtenir des ré-

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ  
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

**AUGRANGE** sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier  
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78



**BÂTIMENT & JARDINAGE**

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux  
intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

**0486/723 456**

**VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
WWW.ITTRECULTURE.BE**

*La Brioche d'Or*  
P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :  
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,  
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...  
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be  
**PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER**



*Couleurs  
Désir*

Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Facades, corniches, chassis...

REVÊTEMENT DE SOL

Tapis, vinyle et parquet

TAPISSE

Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE

AMÉNAGEMENTS

Faux plafonds, cloisons, pose de Céproc...

Jean-Marc de Sutter

0477 77 49 92

jmde@sutter@hotmail.com

www.couleursdesir.be

## CONSEIL COMMUNAL

ponses précises.

**Christian Fayt (EPI)** lui répond qu'il avait accès aux réponses avant. **Claude Debrulle (Pacte)** dit qu'il est allé voir les pièces du Collège, qui n'étaient disponibles qu'à partir du 24 décembre. Enfin, il redemande si le Collège a l'intention de demander à la SOGEPa de venir expliquer ce qu'elle veut faire du site. **Christian Fayt (EPI)** répond que cette demande leur sera transmise quand le projet sera signé. **Claude Debrulle (Pacte)** insiste pour que la reprise se passe dans de bonnes conditions. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est aussi leur rôle et qu'ils vont veiller à tout ce que se passe au mieux pour tout le monde.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** voit deux volets complètement différents dans ces discussions. Le premier est l'arrêt du démantèlement des machines, qui fait l'objet d'une enquête judiciaire. En tant que mandataires publics, les conseillers sont en droit de se demander quelles sont les responsabilités des institutions publiques. L'autre volet, c'est la reprise dont tout le monde se réjouit. Que le site revive et soit réhabilité par quelqu'un du village, c'est formidable. Il ne faut

pas mélanger les deux dossiers. Elle trouverait intéressant de revenir sur les tenants et aboutissants de l'enquête judiciaire. Elle estime que c'est important de se poser des questions sur ce qui se passe sur un terrain public qui est situé sur la commune.

**Christian Fayt (EPI)** trouve dommage que certains articles aient été faits pour essayer de flinguer le projet. Dès que la perquisition a commencé, la Police a contacté le Bourgmestre, en demandant si c'était la Commune qui était responsable du démontage, alors que ce n'était pas le cas. Il craint que la reprise finisse par ne pas se faire, que la société commence à en avoir marre, que la Région wallonne arrête tout en voyant les différents articles. Or, c'est un dossier qui est clean, avec quelqu'un qui veut avancer, travailler, qui met des moyens financiers importants, qui est du coin. Si la situation actuelle se maintient, le repreneur devra trouver une autre solution. Il redemande si tout le monde est d'accord sur le fait de soutenir cette reprise.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** approuve. Elle souligne qu'il est normal de chercher à éclaircir

tout cela pour le Conseil et les citoyens. La complexité du premier volet va entraîner des difficultés pour le second volet.

**VOTE sur le soutien au projet de reprise : Oui (Unanimité – 15)**

Le Conseil se poursuit à huis clos.

Julie Duthy



## PHARMACIES DE GARDE

### MARDI 15 FÉVRIER Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 366906

### MERCREDI 16 FÉVRIER Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE  
02 3556079

### JEUDI 17 FÉVRIER Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE  
02 3556259

### VENDREDI 18 FÉVRIER Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE  
02 3559948

### SAMEDI 19 FÉVRIER Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669361

### DIMANCHE 20 FÉVRIER Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669361

### LUNDI 21 FÉVRIER De Buij

Rue Du Pont, 62 REBECQ  
067 638201

### MARDI 22 FÉVRIER Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST  
067 670707

### MERCREDI 23 FÉVRIER Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE  
02 3556050

### JEUDI 24 FÉVRIER Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ  
067 636424

### VENDREDI 25 FÉVRIER Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE  
02 3559948

### SAMEDI 26 FÉVRIER Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669010

### DIMANCHE 27 FÉVRIER Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669010

### LUNDI 28 FÉVRIER Ph. De Saintes - Peeters

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES  
02 3900438

## GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

## MÉDECINS DE GARDE

**Lieu** : Hôpital de Tubize (CHTN)  
au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

**Ouvert** : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

**Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde** : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

**Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés** (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.

**ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS**

**PASCAL HENRY**

Rue du bois de la Houssière, 68  
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

**L'assurance sans souci !** **067.64 93 09**

**NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA**

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre  
**0477/65 74 10**  
nathalie.duveillez@prowebbox.com  
www.nathalieduveillez.be




**FUNÉRAILLES MICHAËL**  
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal  
**067 70 17 17**  
[www.funeraillsmichael.be](http://www.funeraillsmichael.be)



Problème d'égoût ?  
Rioolprobleem ?



**GODART**  
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES  
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

**067/64.92.55**  
[www.godart.be](http://www.godart.be)

Cuisines équipées sur mesure ...



Yvèbè sprl  
Une histoire de cuisine ... [yvesvanbrabant@gmail.com](mailto:yvesvanbrabant@gmail.com)  
0495 20 20 89  
[www.yvebe.be](http://www.yvebe.be)

*ExtraOrdinaire*

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ POUR PERSONNE ATTEINTE  
D'HANDICAP MENTAL

PAULINE MOURETTE  
EXTRAORDINAIREPM@GMAIL.COM  
0497082026  
1460 VIRGINAL SAMME

**ESPRIT  
SALON** 

**COIFFEUSE À DOMICILE**  
AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le  
**0474/795 609**

 **Cré'Harmonie&Lien - Isabelle Hanard**  
Médiatrice agréée - Coach - Avocate

- Médiation familiale intégrant les enfants pour apaiser les conflits et trouver des solutions
- Reconstruction du lien parent-adolescent
- Coaching adultes et adolescents pour résoudre les difficultés émotionnelles et relationnelles et rebondir.

Réservez une session découverte offerte

Rue des Noyers 8 - 1460 Ittre - 0496/102.148  
[contact@cre-harmonie-et-lien.be](mailto:contact@cre-harmonie-et-lien.be)  
[www.cre-harmonie-et-lien.be](http://www.cre-harmonie-et-lien.be)  
Suivez-moi sur Facebook, Instagram et LinkedIn

**JASMIN**  
MAZOUT ET PELLETS

[www.mazout-jasmin.be](http://www.mazout-jasmin.be)

**067/64 80 35**

 **L'Etable d'Hôtes**  
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**CUISINE AUX LÉGUMES BIO**

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
[letabledhotes@letabledhotes.be](mailto:letabledhotes@letabledhotes.be)  
[www.letabledhotes.be](http://www.letabledhotes.be)

# Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre  
**Tél. 067/21 22 46**






**ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24**  
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)